

EMPLOI, CHÔMAGE, POPULATION ACTIVE EN 2013

Du fait d'une fin d'année dynamique, 55 000 emplois ont été créés en 2013. Dans le secteur concurrentiel, 29 000 postes salariés ont été détruits dans un contexte de faible croissance économique et malgré des gains de productivité limités. Le nombre d'intérimaires a augmenté, mais, hors intérim, l'emploi salarié a reculé dans l'industrie, la construction et le tertiaire marchand. Avec la montée en charge des emplois d'avenir, le nombre de bénéficiaires d'un emploi aidé a progressé malgré le recul de l'alternance.

Au 4^e trimestre 2013, le taux de chômage s'établit à 10,1 % sur la France entière et à 9,7 % en métropole. Stable sur l'année, le taux de chômage a peu varié pour les seniors et les personnes d'âges intermédiaires, mais a baissé de 2,6 points en un an pour les 15-24 ans. Fin 2013, 8,4 % des jeunes sont au chômage, soit un taux de chômage de 22,7 %. Selon les normes internationales, 2,8 millions de personnes sont au chômage en métropole fin 2013 et 1,3 million sont sans emploi, souhaitent travailler mais ne sont pas classées comme chômeurs. Du 4^e trimestre 2012 au 4^e trimestre 2013, alors que le nombre de chômeurs a baissé de 28 000, le nombre d'inscrits à Pôle emploi en catégorie A a augmenté de 191 000.

En 2013, la population active s'est contractée de 28 000 personnes. Le contexte démographique, la moindre présence des jeunes sur le marché du travail et une bien moindre hausse du taux d'activité des seniors que celle observée lors des années précédentes ont pesé sur l'évolution de la population active. En revanche, la progression tendancielle de l'activité féminine a permis de limiter ce repli.

55 000 emplois ont été créés en 2013 et le taux d'emploi des 15-64 ans est resté stable

L'emploi concurrentiel a reculé de 29 000 postes en 2013

Après une forte progression de l'emploi (encadré 1) entre le 3^e trimestre 2009 et la mi-2011 (+326 000 postes, soit un rythme de +186 000 par an), le recul de l'emploi engagé à partir de la mi-2011 (-64 000 postes entre le 2^e trimestre 2011 et la fin 2012, soit un rythme de -43 000 par an) s'est prolongé durant le 1^{er} semestre 2013 (-32 000 postes), (graphique 1). Le dynamisme des créations d'emploi en fin d'année (+13 000 postes au 3^e trimestre, puis +74 000 au 4^e trimestre) a cependant permis une progression des effectifs sur l'ensemble de l'année (+55 000 postes), (tableau 1). Fin 2013, l'emploi reste inférieur de 103 000 personnes au pic d'emploi observé fin 2007 [1] mais supérieur de 317 000 par rapport au point bas du 3^e trimestre 2009. De mi-2011 à mi-2013, le rythme moyen des destructions de postes a été de 48 000 emplois par an, contre -240 000 par an entre la fin 2007 et le 3^e trimestre 2009, précédente période de baisse des effectifs.

En 2013, la hausse de l'emploi total résulte à la fois :
- de la diminution de l'emploi salarié du secteur concurrentiel (-29 000 postes, soit -0,2 %), dont

Tableau 1 • Évolution de l'emploi total

Données en fin d'année et fin de trimestre CVS, volumes en milliers, glissements en milliers et en %

	Niveau	Glissement annuel (en milliers)			Glissement annuel (en %)			Glissement trimestriel (en milliers)			
		Fin 2012	2011	2012	2013	2011	2012	2013	2013 T1	2013 T2	2013 T3
Emploi total	26 358	125	-52	55	0,5	-0,2	0,2	-17	-15	13	74
Salariés agricoles	229	4	4	12	2,0	1,6	5,2	3	3	3	3
Emploi salarié du secteur marchand non agricole	15 956	59	-107	-53	0,4	-0,7	-0,3	-30	-37	-7	21
Dont : industrie	3 228	-17	-28	-51	-0,5	-0,9	-1,6	-12	-19	-12	-9
construction	1 419	-9	-18	-25	-0,6	-1,3	-1,8	-8	-5	-6	-6
tertiaire essentiellement marchand dont intérim	11 309	85	-60	23	0,8	-0,5	0,2	-10	-13	11	35
510	-22	-62	33	-3,6	-10,8	6,5	10	-2	2	23	
Emploi salarié tertiaire non marchand	7 621	7	21	76	0,1	0,3	1,0	5	13	13	45
Emploi non salarié	2 551	54	30	20	2,2	1,2	0,8	5	5	5	5
Emploi concurrentiel	17 912	74	-83	-29	0,4	-0,5	-0,2	-31	-33	-7	41

Concepts : nombre de personnes ayant effectué un travail déclaré au cours de la dernière semaine précédant la fin du trimestre ; l'emploi concurrentiel est constitué de l'emploi salarié du secteur marchand non agricole et de la partie privée de l'emploi salarié non marchand.

Remarque : les estimations 2012 et 2013 seront revues en septembre 2014 ; pour des raisons d'arrondis, la somme des termes peut légèrement différer du total affiché.

Lecture : 26 358 000 personnes occupaient un emploi fin 2012 ; on en compte 55 000 en plus fin 2013 (+0,2 %) ; au cours du 4^e trimestre 2013, les créations nettes d'emploi atteignent 74 000 personnes.

Champ : France métropolitaine.



Source : Insee, estimations d'emploi pour 2011 et 2012 ; en 2013, estimations pour l'emploi salarié des établissements privés hors agriculture et prévision d'emploi pour les salariés agricoles, les non-salariés et le secteur public.

-53 000 postes pour l'emploi salarié marchand non agricole (après -107 000 en 2012) et +24 000 postes pour la partie privée de l'emploi salarié tertiaire non marchand comme en 2012 ;

- de hausses pour les prévisions concernant les salariés agricoles (+12 000), l'emploi non salarié (+20 000) et l'emploi public (+52 000 en raison de contrats aidés plus nombreux dans le secteur non marchand).

L'emploi intérimaire s'est accru de 33 000 postes grâce à une forte hausse au cours du 4^e trimestre

L'emploi intérimaire, composante de l'emploi salarié marchand non agricole, a connu des évolutions marquées depuis début 2008 (graphique 2). Après avoir très fortement chuté au cours de l'année 2008 et au 1^{er} trimestre 2009 (-235 000 postes du début du 2^e trimestre 2008 à la fin du 1^{er} trimestre 2009, soit -35 %), il s'était redressé ensuite jusqu'à la mi-2011 (+162 000 postes, soit en rythme annuel +15 %). Puis l'intérim s'est de nouveau replié de la mi-2011 à la fin 2012 (-90 000 postes, soit en rythme annuel -10 %). En 2013, après avoir légèrement progressé au 1^{er} trimestre (+10 000 postes), le nombre d'intérimaires s'est stabilisé pendant les deux trimestres suivants avant d'augmenter sensiblement au cours du dernier trimestre 2013 (1) (+23 000 postes, soit en rythme annuel +20 %). On compte ainsi, à la fin 2013, 544 000 intérimaires (+7 % sur l'année), soit 129 000 de

Graphique 1 • Évolution de l'emploi total de 2000 à 2013

Données en fin de trimestre CVS, en milliers



Concepts : nombre de personnes ayant effectué un travail déclaré au cours de la dernière semaine précédant la fin du trimestre.

Champ : France métropolitaine.



Source : Insee, estimations d'emploi ; en 2013, estimations pour l'emploi salarié des établissements privés hors agriculture et prévision d'emploi pour les salariés agricoles, les non-salariés et le secteur public.

moins que le maximum d'avant crise début 2008, mais 105 000 de plus que le point bas de début 2009 [2].

Le volume d'intérim en équivalent-emplois à temps plein (EQTP), dont la mesure est légèrement décalée dans le temps par rapport à celle du nombre d'intérimaires (2), a lui aussi augmenté en 2013. Au 4^e trimestre 2013, le volume de travail réalisé par les intérimaires a représenté l'équivalent de 517 000 emplois en EQTP, soit 18 000 de plus qu'au cours du 4^e trimestre 2012 (+4 %).

La progression de l'emploi intérimaire a concerné selon un rythme comparable tous les grands secteurs en 2013 (3). Dans l'industrie, qui concentre 43 % des intérimaires fin 2013, le nombre d'intérimaires a augmenté de 7 % sur l'année (+15 000), contre +6 % pour la construction

(1) Au cours du 1^{er} trimestre 2014 le nombre d'intérimaires a en revanche baissé sensiblement (-26 000).

(2) Le volume d'intérim en EQTP est estimé sur l'ensemble du trimestre, alors que le nombre d'intérimaires l'est sur les cinq derniers jours ouvrés du trimestre [2].

(3) L'emploi intérimaire, qui est comptabilisé dans le tertiaire marchand dans le tableau 1, est réattribué dans ce paragraphe et le suivant au secteur utilisateur.

et le tertiaire (respectivement +6 000 et +12 000 postes). De 2008 à 2012, l'emploi intérimaire avait connu des variations plus marquées dans l'industrie que dans la construction et le tertiaire, à la baisse comme à la hausse. Au total, comme pour l'emploi concurrentiel hors intérim, c'est dans l'industrie que le recul de l'intérim est le plus marqué depuis le début 2008 : -26 % du 1^{er} trimestre 2008 à la fin 2013, contre respectivement -15 % dans la construction et -12 % dans le tertiaire.

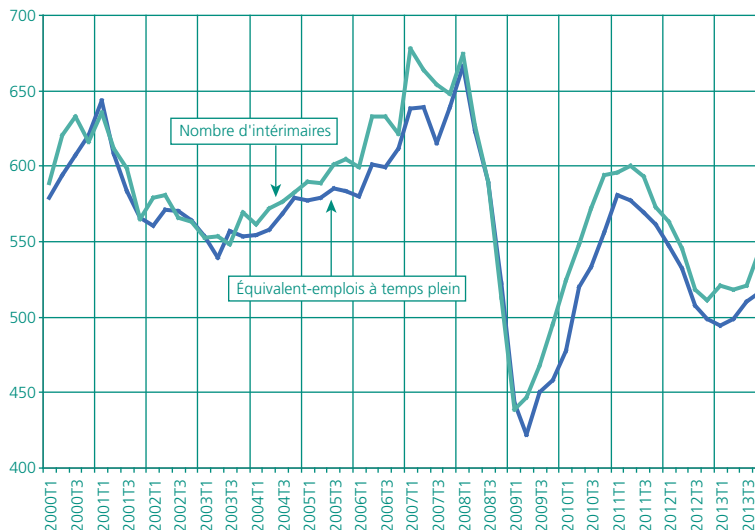
L'amélioration de la conjoncture permet d'atténuer les destructions d'emplois marchands hors intérim au cours de l'année 2013

Hors intérim, le secteur marchand non agricole a perdu des emplois salariés tout au long de l'année 2013 (-86 000), mais à un rythme ralenti au 2nd semestre (-12 000 après -75 000 au 1^{er} semestre) (4), (tableau 1) [3]. En 2013, l'emploi salarié hors intérim a reculé chaque trimestre à un rythme assez constant dans l'industrie et la construction, tandis que dans le tertiaire marchand le nombre de salariés a augmenté au 2nd semestre (+20 000 contre -31 000 au 1^{er} semestre). Au total, hors intérim, le nombre de salariés a baissé de près de 2 % en 2013 dans l'industrie et la construction (respectivement -51 000 et -25 000 postes), tandis que dans le tertiaire marchand le repli n'a été que de 0,1 % (-10 000 postes).

En prenant en compte les intérimaires dans le secteur où ils travaillent, la baisse de l'emploi salarié a été en 2013 de 36 000 postes dans l'industrie (contre -69 000 en 2012), soit un rythme de destructions d'emplois moindre que durant les années 2000. L'emploi dans la construction a baissé de 19 000 en 2013, après -27 000 en 2012. Depuis 2009, il n'a pas renoué avec les créations d'emploi alors qu'il avait fortement progressé de 2004 à 2007. Avec la progression du nombre d'intérimaires travaillant dans le tertiaire marchand, l'emploi salarié de ce secteur s'est stabilisé en

Graphique 2 • Nombre d'intérimaires en fin de trimestre et volume de travail temporaire en équivalent-emplois à temps plein

Données en milliers CVS, en fin de trimestre pour le nombre d'intérimaires et sur le trimestre pour le volume en EQTP



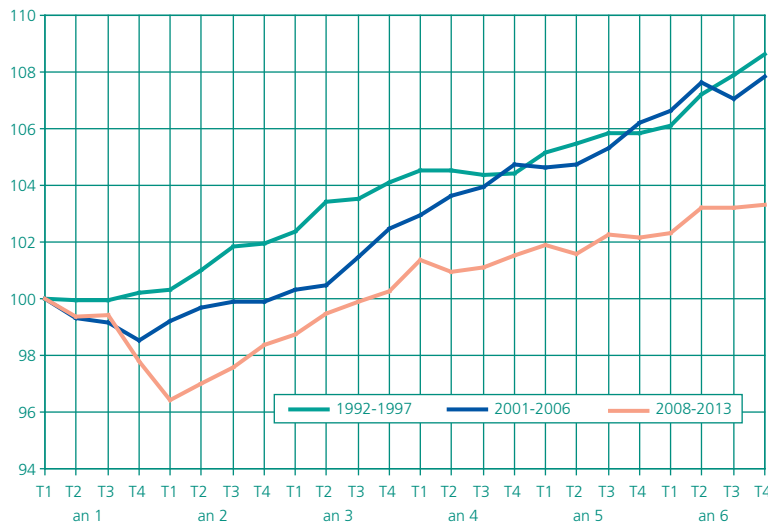
Concept : le volume de travail temporaire en équivalent-emplois à temps plein sur le trimestre est le rapport du nombre total de semaines de travail réalisées par les intérimaires au nombre total de semaines ouvrées du trimestre considéré.

Lecture : à la fin du 4^e trimestre 2013 on compte 544 000 intérimaires ; sur le trimestre le volume de travail réalisé par les intérimaires a représenté l'équivalent de 517 000 emplois en équivalent-emplois à temps plein.

Champ : France métropolitaine.

Graphique 3 • Évolution de la productivité apparente par tête dans les secteurs marchands non agricoles à la suite des crises de 1992-1993, 2001-2002 et 2008-2009

Indices trimestriels, base 100 aux 1^{ers} trimestres 1992, 2001 et 2008, données CVS



Concepts : productivité par tête = valeur ajoutée / personnes en emploi.

Lecture : la productivité par tête a baissé de 3,6 % entre les 1^{ers} trimestres 2008 et 2009.

Champ : secteurs marchands non agricoles ; France entière.

2013 (+1 000 postes), après des pertes limitées en 2012 (-9 000 postes) et 100 000 emplois créés en 2011.

Les gains de productivité ont été faibles depuis 2011

L'emploi marchand s'ajuste d'ordinaire avec quelques trimestres de délai aux fluctuations de l'activité, aussi bien à la hausse qu'à la baisse. Ainsi, dans un climat conjoncturel dégradé par la crise économique, la morosité de l'activité



Source : Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim.



Source : Insee, comptes nationaux trimestriels.

(4) Au cours du 1^{er} trimestre 2014, l'évolution de l'emploi salarié hors intérim dans le secteur marchand non agricole (-4 500 postes) a été comparable à celle du 2nd semestre 2013.

constatée au 4^e trimestre 2012 et au 1^{er} trimestre 2013 (respectivement recul de 0,3 % puis stagnation du PIB), s'est répercutée sur l'emploi des 1^{er} et 2^e trimestres 2013. Du fait de l'augmentation de la productivité par tête, et comme c'est le cas habituellement hors périodes de récession marquée, la variation de l'emploi salarié dans les secteurs marchands non agricoles sur l'ensemble de l'année 2013 (-0,3 %) a été moins favorable que celle de l'activité de ces secteurs (+0,6 % pour la valeur ajoutée), (graphique 3). La croissance de la productivité à la suite de la crise de 2008-2009 a été cependant particulièrement faible comparée aux deux épisodes précédents de crise économique en France. En 2008, la baisse de l'emploi a été de moindre ampleur que ce que laissait attendre le lien observé entre activité et emploi lors des crises précédentes [4]. La baisse de la productivité a ainsi atteint 3,6 % entre le 1^{er} trimestre 2008 et le 1^{er} trimestre 2009, alors que la productivité avait seulement stagné en 1992 et n'avait baissé que de 1,0 % en 2001. Ensuite, de début 2009 à fin 2010, la productivité a progressé à un rythme relativement proche de celui de 1993-1994 et 2002-2003 (+4,0 %) et a tout juste atteint son niveau d'avant crise à la fin 2010. Enfin, de fin 2010 à fin 2013, soit de 4 à 6 ans après le début de la crise, les gains de productivité ont été relativement faibles (+3,0 %, contre +4,3 % en 1995-1997 et +5,2 % en 2004-2006). Au total, les gains de productivité dans les secteurs marchands non agricoles n'ont été que de 3,3 % entre début 2008 et fin 2013, contre environ 8 % entre début 1992 et fin 1997 et entre début 2001 et fin 2006.

L'alternance recule tandis que l'emploi aidé non marchand progresse fortement

En 2013, dans une conjoncture toujours marquée par la crise économique, 1,1 million d'embauches en emploi aidé ont été réalisées, soit

10 000 de moins qu'en 2012 (tableau 2). Le recrutement de 71 000 jeunes en emplois d'avenir (5) (58 000 dans le secteur non marchand et 13 000 dans le secteur marchand) a compensé la baisse des alternances (-32 000) et dans les autres entrées en contrats aidés non marchands (-34 000). Si les embauches en emploi aidé ont légèrement baissé en 2013 (-0,9 %), le nombre de bénéficiaires (1,2 million fin 2013) a progressé de 32 000 sur l'année (+2,8 %), tout en restant inférieure au pic de la fin des années 90 (graphique 4).

La création d'emplois aidés dans le secteur non marchand est fortement pilotée par les pouvoirs publics, qui définissent chaque année les crédits alloués, les publics ciblés et les taux de prise en charge. Le dispositif des emplois d'avenir, contrats longs destinés aux jeunes sans emploi, peu ou pas qualifiés, a été mis en place en novembre 2012. Sa montée en charge au cours de l'année 2013 a permis à 54 000 jeunes d'en bénéficier en fin d'année dans le secteur non marchand en France métropolitaine. En revanche, le nombre d'entrées en contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) (6) a reculé en 2013 par rapport à une année 2012 historiquement forte. 368 000 embauches en CUI-CAE ont été réalisées en 2013, après 402 000 en 2012, et alors que l'enveloppe financière prévoyait 393 000 entrées après une révision à la hausse de 83 000 intervenue en juin. Ce relatif essoufflement des embauches n'est pas imputable uniquement à la concurrence des emplois d'avenir. Il tient aussi à l'allongement de la durée des contrats, mise en œuvre à partir de février 2013, qui s'est traduit par des contrats en moyenne de 2 mois plus longs en 2013 qu'en 2012 [5]. Cet allongement de la durée des contrats a permis une stabilisation du nombre de bénéficiaires au 1^{er} semestre 2013, puis une hausse au 2nd semestre, bien que les entrées aient baissé. Fin 2013, on compte 221 000 bénéficiaires d'un CUI-CAE, soit 18 000 de plus en un an (+9 %). Si l'on

(5) Auxquels s'ajoutent près de 9 000 étudiants recrutés en emploi d'avenir professeur, qui ne sont pas considérés comme partie intégrante de la politique de l'emploi.

(6) Le contrat unique d'insertion (CUI) s'est substitué en 2010 en France métropolitaine aux quatre contrats aidés issus de la loi de cohésion sociale de 2005 et a été étendu aux Dom en 2011. Il prend la forme d'un contrat initiative emploi dans le secteur marchand (CUI-CIE) et d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi dans le secteur non-marchand (CUI-CAE).

Tableau 2 • Évolution des entrées et du nombre de bénéficiaires d'un emploi aidé En milliers, données CVS pour le nombre de bénéficiaires et brutes pour les entrées

	Entrées semestrielles**				Nombre de bénéficiaires							
	1 ^{er} semestre 2012	2 ^e semestre 2012	1 ^{er} semestre 2013	2 ^e semestre 2013	Niveau annuel			Glissement semestriel				
					Fin 2011	Fin 2012	Fin 2013	1 ^{er} semestre 2012	2 ^e semestre 2012	1 ^{er} semestre 2013	2 ^e semestre 2013	
Emplois marchands aidés.....	265	468	234	466	1 000	950	910	-12	-38	-17	-22	
Contrats en alternance	101	343	88	325	593	581	543	-1	-12	-9	-28	
Contrats hors alternance	34	18	27	36	44	26	43	-4	-14	4	13	
Dont : CIE, CUI-CIE	34	18	25	25	44	26	32	-4	-14	2	4	
emplois d'avenir marchand.....	0	0	2	11	0	0	11	0	0	2	9	
Autres emplois aidés*	130	107	119	105	363	344	325	-7	-12	-12	-7	
Emplois non marchands aidés.....	203	200	196	230	205	204	276	25	-26	20	51	
Dont : CAV, CAE, CUI-CAE.....	203	199	174	194	205	203	221	25	-27	-1	19	
emplois d'avenir non marchand (hors EA professeur)	0	1	22	36	0	1	54	0	1	21	32	
Ensemble.....	468	668	430	696	1 205	1 154	1 186	13	-63	3	29	

* Les autres emplois aidés du secteur marchand comprennent les exonérations zonées, l'insertion par l'activité économique, l'aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprise (Accre) et l'accompagnement des restructurations (allocation temporaire dégressive, congés de conversion, préretraite progressive).

** Les entrées correspondent aux entrées totales (entrées initiales + reconductions de contrats).

Champ : France métropolitaine.

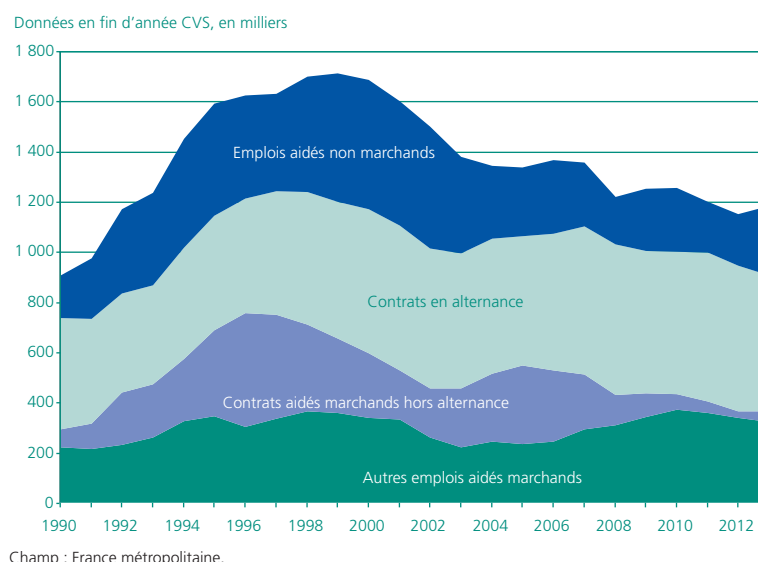


Source : Agence des services et de paiement (ASP) et Dares ; traitement Dares.

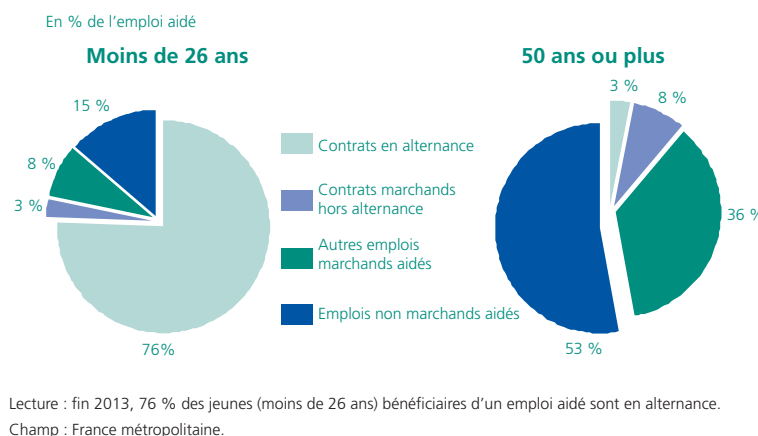
ajoute les emplois d'avenir, ce sont 276 000 personnes qui bénéficiaient d'un contrat aidé dans le secteur non marchand en France métropolitaine fin 2013, soit 35 % de plus qu'en décembre 2012

En 2013, la progression des contrats aidés dans le secteur marchand hors alternance (CUI-CIE et emplois d'avenir) est encore plus marquée que dans le non marchand : les embauches augmentent de 22 % et les effectifs en fin d'année de 67 % (43 000). Malgré cette hausse, le nombre de contrats aidés dans le secteur marchand hors alternance reste relativement faible au regard de ce qui a pu être observé dans le passé et jusqu'en 2010 (graphique 4). Les autres emplois marchands aidés hors alternance (principalement des bénéficiaires de l'Accre (7)) comptent 325 000 bénéficiaires fin 2013, soit 19 000 de moins en un an. Près de 60 % des bénéficiaires d'un emploi aidé marchand ont un contrat en alternance (apprentissage ou contrat de professionnalisation). Le nombre d'embauches en alternance est lié en partie aux aides accordées aux employeurs. Ainsi, la réforme de l'indemnité compensatrice forfaitaire versée aux employeurs d'apprentis annoncée à l'été 2013 (finalement remplacée par une aide concentrée sur les contrats de niveau V) a pu contribuer à décourager certaines embauches. Il en est de même pour la suppression au 2nd semestre 2012 des aides qui avaient été accordées aux employeurs dans le cadre du plan de mobilisation pour l'emploi pour développer l'alternance. Les emplois d'avenir dans les secteurs marchand et non marchand, peuvent aussi avoir concurrencé les contrats en alternance. Mais l'évolution des entrées en alternance est également sensible à la conjoncture économique. Les embauches en alternance avaient baissé en 2009 sous l'effet de la crise ; après s'être redressés en 2011, elles sont de nouveau en repli en 2012 (-3,1 %) et 2013 (-7,2 %) [6]. Fin décembre 2013, 543 000 personnes bénéficiaient d'une formation en alternance, soit 38 000 de moins qu'en 2012 (-6,5 %). Au total, hors allègements généraux et exonérations sectorielles, on estime à 910 000 le nombre d'emplois aidés dans le secteur marchand fin 2013, en baisse pour la deuxième année consécutive.

Graphique 4 • Évolution des effectifs en emploi aidé depuis 1990



Graphique 5 • Répartition des jeunes et des seniors en emploi aidé selon le type de contrat fin 2013



La part de l'emploi aidé dans l'emploi des jeunes a augmenté en 2013 sous l'effet de la mise en œuvre des emplois d'avenir

60 % des emplois aidés bénéficient à un jeune de moins de 26 ans fin 2013. Hors contrats en alternance, cette part est sensiblement plus faible (46 % pour les contrats aidés du secteur marchand, 35 % dans le secteur non marchand), mais en forte hausse par rapport à 2012 (+12 points dans le secteur marchand et +10 points dans le secteur non marchand) du fait de la mise en œuvre des emplois d'avenir. Au total, la proportion des emplois aidés bénéficiant à un jeune de moins de 26 ans reste cependant stable entre la fin 2012 et la fin 2013 car le poids de l'alternance dans l'ensemble de l'emploi aidé a diminué en 2013 (tableau 3), alors que l'alternance concerne quasi exclusivement des jeunes et représente 76 % des emplois aidés occupés par les moins de 26 ans (graphique 5).



Source : ASP et Dares ; traitement Dares.



Source : ASP et Dares ; traitement Dares.

(7) Aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprise.

Les seniors de 50 ans ou plus ne représentent que 9 % des bénéficiaires d'un emploi aidé en 2013, alors que 28 % des actifs occupés et 18 % des chômeurs ont 50 ans ou plus. Plus de la moitié d'entre eux bénéficient d'un CUI-CAE et 8 % d'un CUI-CIE dans le secteur marchand. La proportion de seniors parmi les bénéficiaires d'un CUI a augmenté de 2 points en 2013, la mise en place des emplois d'avenir ayant conduit à un recentrage des CUI vers un public plus âgé.

Si les emplois aidés représentent 4,7 % du total des emplois fin 2013, soit 0,1 point de plus que fin 2012 (tableau 4), les disparités sont grandes selon les classes d'âge. Plus de 25 % des jeunes actifs en emploi bénéficient d'un emploi aidé, tandis que c'est le cas de seulement 1,4 % des seniors en emploi. Le poids des formations en alternance dans l'emploi des jeunes est en baisse en 2013, mais elles représentent toujours plus de 20 % des emplois occupés par les jeunes de moins de 26 ans [7]. En revanche, le poids des emplois aidés du secteur non marchand dans l'emploi des jeunes a presque doublé en 2013, sous l'effet de la mise en œuvre des emplois d'avenir ; ils représentent à présent 3,8 % des emplois occupés par les jeunes contre 1,1 % de l'emploi total.

Globalement stable, le taux d'emploi a ralenti en 2013 pour les seniors et baissé pour les hommes de 25 à 49 ans

Selon les résultats donnés par le questionnaire rénové de l'enquête Emploi (encadré 3), le taux d'emploi des 15-64 ans est de 64,2 % au 4^e trimestre 2013 selon les normes du Bureau international du travail (BIT, encadré 2), au même niveau qu'au 4^e trimestre 2012 (tableau 5). Il a augmenté de 0,4 point pour les femmes et diminué de 0,6 point pour les hommes.

Le taux d'emploi des seniors âgés de 50 à 64 ans s'élevait à 57,9 % fin 2013. Alors qu'il avait été

Tableau 3 • **Part des jeunes et des seniors dans les bénéficiaires d'emplois aidés**

Données en fin d'année en %

	Proportion de moins de 26 ans		Proportion de 50 ans ou plus	
	2012	2013	2012	2013
Emplois marchands aidés.....	67	67	5	5
Contrats en alternance	96	96	1	1
Contrats hors alternance	34	46	24	19
Dont : CUI-CIE	34	27	24	26
emplois d'avenir marchands	100	100	0	0
Autres emplois aidés.....	18	18	11	12
Emplois non marchands aidés.....	25	35	22	20
Dont : CUI-CAE.....	25	19	23	25
emplois d'avenir non marchands (hors EA professeur)	100	100	0	0
Ensemble.....	60	60	8	9

Lecture : fin 2013, les seniors (de 50 ans ou plus) représentent 5 % des bénéficiaires d'un emploi aidé du secteur marchand tandis que les jeunes (de moins de 26 ans) en représentent 67 %.

Champ : France métropolitaine.

très dynamique les années précédentes du fait des dernières réformes des retraites et de la baisse du nombre de seniors bénéficiant d'une mesure de cessation anticipée d'activité à financement public, le taux d'emploi des seniors a ralenti en 2013 (+0,2 point entre le 4^e trimestre 2012 et le 4^e trimestre 2013). Cette moindre progression s'explique notamment par l'assouplissement des conditions requises pour un départ anticipé à la retraite pour carrière longue à partir de novembre 2012.

Après un repli important durant les années précédentes, le taux d'emploi des 15-24 ans est resté stable entre fin 2012 et fin 2013, aussi bien pour les jeunes hommes que pour les jeunes femmes.

Pour les tranches d'âge intermédiaires, le taux d'emploi des 25-49 ans a continué de se replier entre fin 2012 et fin 2013 (-0,2 point), augmentant pour les femmes (+0,6 point) et baissant nettement pour les hommes (-1,1 point).

Tableau 4 • **Part de l'emploi aidé dans l'emploi total, l'emploi des jeunes et des seniors**

Données en fin d'année en % de l'emploi

	Dans l'emploi des moins de 26 ans		Dans l'emploi des 50 ans ou plus		Dans l'emploi total	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013
Emplois marchands aidés.....	25,5	24,6	0,7	0,7	3,8	3,6
Contrats en alternance	22,8	21,5	0,0	0,0	2,4	2,2
Contrats hors alternance	0,3	0,8	0,1	0,1	0,1	0,2
Dont : CUI-CIE	0,3	0,3	0,1	0,1	0,1	0,1
emplois d'avenir marchands	0,0	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres emplois aidés.....	2,4	2,3	0,5	0,5	1,3	1,2
Emplois non marchands aidés.....	2,0	3,8	0,6	0,7	0,8	1,1
Dont : CUI-CAE.....	1,9	1,7	0,6	0,7	0,8	0,9
emplois d'avenir non marchands (hors EA professeur).....	0,0	2,2	0,0	0,0	0,0	0,2
Ensemble.....	27,5	28,4	1,3	1,4	4,6	4,7

Lecture : fin 2013, l'emploi marchand aidé représente 0,7 % de l'emploi des seniors (50 ans ou plus), 23,6 % de l'emploi des jeunes (moins de 26 ans) et 3,5 % de l'emploi total.

Champ : France métropolitaine.



Source : ASP et Dares ; traitement Dares.



Source : ASP et Dares, Insee, enquêtes Emploi ; traitement Dares.

Tableau 5 • Taux d'emploi par sexe et âge

Données en moyenne annuelle
et trimestrielle CVS, en %

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2008 T1	2009 T4	2011 T2	2012 T4	2013 T1	2013 T2	2013 T3	2013 T4
Ensemble														
15-64 ans	64,9	64,1	64,0	64,0	64,0	64,1	65,0	63,8	64,0	64,2	63,9	64,0	64,1	64,2
15-24 ans	31,4	30,5	30,1	29,7	28,6	28,4	32,0	30,1	30,1	28,5	28,4	28,4	28,3	28,5
25-49 ans	83,7	82,4	82,1	81,8	81,1	80,8	83,6	82,1	82,0	81,0	80,6	80,8	80,9	80,8
50-64 ans	53,2	53,5	54,0	54,9	56,9	57,6	53,0	53,2	54,5	57,7	57,4	57,5	57,7	57,9
Hommes														
15-64 ans	69,7	68,4	68,4	68,3	68,1	67,8	69,7	68,0	68,4	68,3	67,8	67,9	67,9	67,7
15-24 ans	34,4	32,6	33,2	32,6	31,0	31,1	35,1	32,5	33,0	31,0	31,0	31,2	31,0	31,0
25-49 ans	89,9	88,1	87,6	87,2	86,3	85,3	89,7	87,4	87,5	86,1	85,4	85,4	85,3	85,0
50-64 ans	56,8	57,1	57,5	58,5	60,5	61,2	56,6	57,0	58,0	61,2	61,1	61,2	61,2	61,3
Femmes														
15-64 ans	60,3	59,9	59,8	59,8	60,1	60,4	60,4	59,7	59,8	60,3	60,1	60,3	60,6	60,7
15-24 ans	28,5	28,3	27,1	26,8	26,2	25,7	28,8	27,6	27,1	25,9	25,7	25,5	25,6	25,9
25-49 ans	77,6	76,9	76,9	76,5	76,0	76,4	77,8	76,9	76,6	76,1	76,0	76,3	76,6	76,7
50-64 ans	49,9	50,1	50,6	51,6	53,6	54,3	49,7	49,7	51,2	54,4	53,9	54,1	54,5	54,8

Source : Insee,
enquêtes Emploi
2008-2013.

Concepts : actifs occupés au sens du BIT ; âge atteint à la date de l'enquête.

Remarque : les données antérieures à 2013 ont été rétropolées afin d'être cohérentes avec les résultats donnés par le questionnaire rénové de l'enquête Emploi.

Lecture : au 4^e trimestre 2013, 57,9 % des 50-64 ans sont en emploi.

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

Le nombre de personnes en situation de sous-emploi a augmenté en 2013

Fin 2013, 31,1 % des femmes et 7,4 % des hommes ayant un emploi travaillent à temps partiel. La proportion d'actifs occupés travaillant à temps partiel a augmenté de 0,9 point sur l'année 2013, après avoir baissé de 0,3 point en 2012. Cette hausse a été plus forte pour les femmes (+1,1 point) que pour les hommes (+0,5 point). Par ailleurs, les femmes sont plus de 4 fois plus nombreuses à occuper un emploi à temps partiel que les hommes.

Une partie des personnes à temps partiel souhaiteraient travailler davantage et se trouvent de ce fait en situation de sous-emploi. Au sens du BIT, le sous-emploi comprend, d'une part, les personnes à temps partiel souhaitant travailler

plus et disponibles pour cela, qu'elles recherchent un nouvel emploi ou non (temps partiel subi) et, d'autre part, les personnes en situation de chômage technique ou partiel, qu'elles travaillent à temps plein ou à temps partiel [8]. Au total, le sous-emploi touche 1 641 000 personnes fin 2013, soit 6,4 % des personnes en emploi. Sa part dans l'emploi est en légère hausse sur un an (+0,2 point) et de +1,0 point depuis début 2008 (tableau 6). Les femmes sont les plus concernées par le sous-emploi : 9,7 % sont en sous-emploi fin 2013 contre 3,2 % des hommes. En un an, la part du sous-emploi a augmenté pour les femmes (+0,4 point) et légèrement diminué pour les hommes (-0,2 point).

Fin 2013, 6,0 % des personnes en emploi sont à temps partiel subi (+0,2 point en un an), soit 1 559 000 personnes et 0,3 % sont en situation de chômage technique ou partiel (-0,1 point en un

Tableau 6 • Part du sous-emploi dans l'emploi total

Données en moyenne annuelle et trimestrielle CVS,
part en % du nombre de personnes en emploi, nombre de personnes en milliers

Personnes en sous-emploi	2010	2011	2012	2013	2008 T1	2009 T4	2011 T2	2012 T4	2013 T1	2013 T2	2013 T3	2013 T4	2013 T4
	(en %)												
Temps partiel, souhait de travailler plus d'heures, disponible pour le faire et à la recherche d'un autre emploi (1)	1,4	1,4	1,4	1,4	1,3	1,5	1,4	1,4	1,5	1,4	1,5	1,3	336
Temps partiel, souhait de travailler plus d'heures, disponible pour le faire mais sans recherche d'un autre emploi (2)	4,7	4,3	4,3	4,6	4,0	4,3	4,4	4,4	4,4	4,6	4,6	4,7	1 223
Temps plein, ou temps partiel (autre que les deux cas ci-dessus), en situation de chômage technique ou partiel (3)	0,7	0,3	0,4	0,5	0,1	0,7	0,2	0,4	0,7	0,5	0,3	0,3	83
Total des personnes en situation de sous-emploi (1) + (2) + (3)	6,7	6,0	6,1	6,5	5,4	6,5	6,0	6,2	6,6	6,4	6,4	6,4	1 641
Femmes en situation de sous-emploi	10,2	9,3	9,3	9,8	8,8	10,0	9,3	9,3	10,0	9,6	9,7	9,7	1 206
Hommes en situation de sous-emploi	3,7	3,0	3,2	3,5	2,1	3,4	3,1	3,4	3,9	3,4	3,6	3,2	435

Source : Insee,
enquêtes Emploi
2008-2013.

Concepts : sous-emploi au sens du BIT.

Note : les chiffres concernant le chômage technique ou partiel issus de l'enquête Emploi peuvent différer de ceux obtenus à partir des données administratives.

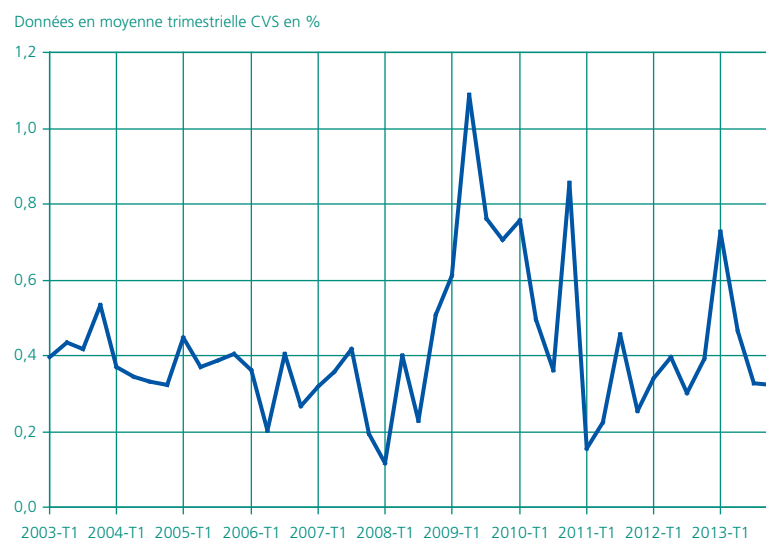
Remarque : les données antérieures à 2013 ont été rétropolées afin d'être cohérentes avec les résultats donnés par le questionnaire rénové de l'enquête Emploi.

Lecture : au 4^e trimestre 2013, 6,4 % des actifs occupés étaient en situation de sous-emploi, 6,0 % en temps partiel subi et 0,3 % au chômage technique ou partiel.

Champ : actifs occupés des ménages de France métropolitaine.

an), soit 83 000 personnes (8). Le chômage technique ou partiel est la partie du sous-emploi la plus volatile, fluctuant en fonction de la conjoncture économique. Elle a ainsi connu un pic à la mi-2009, au plus fort de la crise (graphique 6). Avec l'amélioration de la conjoncture, la proportion d'actifs occupés en chômage technique ou partiel avait par la suite suivi une tendance globalement à la baisse jusqu'à fin 2010, mis à part le point haut du 4^e trimestre 2010 lié à de mauvaises conditions météorologiques. Puis, entre 2011 et 2013, la proportion d'actifs occupés en chômage technique ou partiel est revenue au niveau antérieur à la crise de 2008-2009 à l'exception d'une hausse ponctuelle au 1^{er} trimestre 2013.

Graphique 6 • Part du chômage technique ou partiel dans l'emploi total



Concepts : actifs occupés sens du BIT.

Note : données déclaratives qui diffèrent des données administratives (encadré 1).

Remarque : les données antérieures à 2013 ont été réropolées afin d'être cohérentes avec les résultats donnés par le questionnaire rénové de l'enquête Emploi.

Lecture : au 4^e trimestre 2013, 0,3 % des actifs occupés étaient au chômage technique ou partiel.

Champ : actifs occupés des ménages de France métropolitaine.



Source : Insee, enquêtes Emploi 2003-2013.

Le taux de chômage s'est stabilisé en 2013

Fin 2013, le taux de chômage s'établit à 10,1 % en France et à 9,7 % en métropole

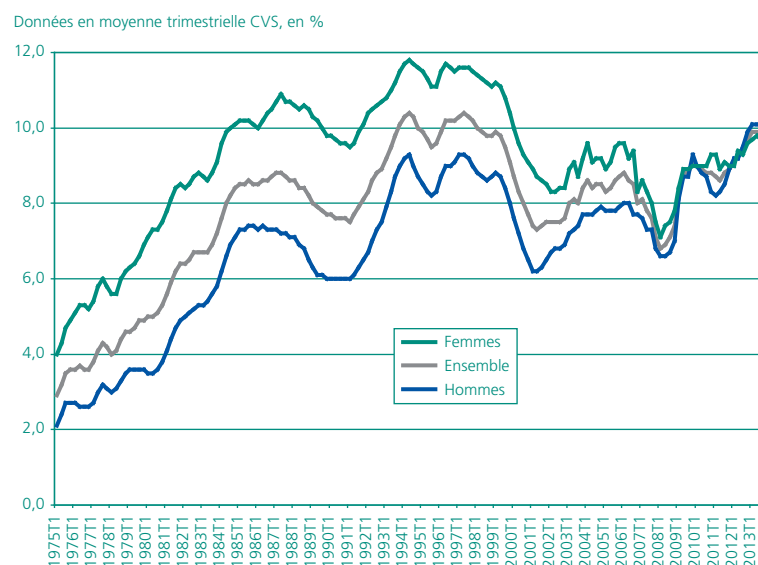
De fin 2009 à mi-2011, le taux de chômage (encadrés 1 et 2) avait légèrement baissé (-0,5 point), avant d'augmenter à nouveau jusqu'au 1^{er} trimestre 2013 (+1,3 point). En 2013, il est resté stable sur les trois premiers trimestres, puis a baissé de 0,2 point en fin d'année. Selon les résultats donnés par le questionnaire rénové de l'enquête Emploi (encadré 3), il s'établit à 9,7 % de la population active en France métropolitaine au 4^e trimestre 2013 (9) (tableau 7, graphique 7). Il se situe ainsi à un niveau proche de celui observé en 1999, à 0,7 point du maximum de mi-1994 et mi-1997 (10,4 %). Fin 2013, 2,8 millions de personnes sont au chômage.

Le taux de chômage France entière (hors Mayotte) est supérieur d'environ 0,4 point à celui de la métropole, à 10,1 % de la population active au 4^e trimestre 2013 [9].

En 2013, pour la première fois depuis 1975, le taux de chômage des hommes a dépassé les 10 %

Jusqu'en 2009, le taux de chômage des hommes avait toujours été inférieur à celui des femmes, l'écart entre les deux taux se réduisant toutefois tendanciellement. Au début de la crise, en 2008, les hommes ont été plus fortement touchés que les femmes : ils occupent en effet plus souvent

Graphique 7 • Taux de chômage au sens du BIT selon le sexe



Concepts : activité au sens du BIT.

Note : estimation à +/- 0,3 point près du taux de chômage, estimation à +/- 0,3 point près de l'évolution du taux de chômage d'un trimestre à l'autre.

Remarque : les données antérieures à 2013 ont été réropolées afin d'être cohérentes avec les résultats donnés par le questionnaire rénové de l'enquête Emploi.

Champ : population des ménages de France métropolitaine.



Source : Insee, enquêtes Emploi 1975-2013.

(8) Selon les déclarations des individus à l'enquête Emploi (encadré 1).

(9) Au 1^{er} trimestre 2014, le taux de chômage est resté stable à 9,7 % en France métropolitaine.

Tableau 7 • Taux de chômage au sens du BIT par sexe et âge

Données en moyenne annuelle ou trimestrielle CVS, taux en % et volumes en milliers

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2008	2009	2011	2012	2013				Nombre de chômeurs au T4
							T1	T4	T2	T4	T1	T2	T3	T4	
France entière.....	-	-	-	-	-	-	7,2	9,5	9,0	10,1	10,3	10,3	10,3	10,1	-
France métropolitaine															
Ensemble.....	7,1	8,7	8,9	8,8	9,4	9,8	6,8	9,1	8,6	9,7	9,9	9,9	9,9	9,7	2 756
Moins de 25 ans.....	21,3	22,9	22,5	21,8	23,6	23,9	17,0	23,2	21,8	25,3	24,9	24,3	23,9	22,7	612
De 25 à 49 ans.....	7,6	7,8	8,0	8,0	8,7	9,1	6,2	8,2	7,8	8,8	9,1	9,2	9,2	9,1	1 645
50 et plus.....	5,1	5,2	5,5	5,5	5,9	6,5	4,0	5,8	5,4	6,3	6,5	6,6	6,7	6,4	499
Hommes.....	7,9	8,7	8,7	8,5	9,4	10,0	6,6	9,3	8,3	9,9	10,1	10,1	10,1	9,7	1 434
Moins de 25 ans.....	20,4	24,0	22,2	21,2	24,1	23,7	16,7	24,5	21,4	25,6	24,9	23,9	23,5	22,4	330
De 25 à 49 ans.....	6,8	7,4	7,7	7,6	8,5	9,2	5,8	8,0	7,4	8,6	9,1	9,2	9,4	9,1	848
50 et plus.....	5,1	5,2	5,4	5,4	6,1	6,7	4,2	5,8	5,4	6,7	6,8	6,8	6,8	6,4	256
Femmes.....	9,1	8,8	9,1	9,1	9,3	9,7	7,1	9,0	8,9	9,6	9,7	9,8	9,7	9,6	1 322
Moins de 25 ans.....	22,5	21,6	23,0	22,5	23,1	24,2	17,2	21,5	22,3	24,9	24,8	24,8	24,3	23,0	283
De 25 à 49 ans.....	8,5	8,2	8,4	8,5	8,9	9,1	6,7	8,4	8,4	8,9	9,1	9,2	9,0	9,2	796
50 et plus.....	5,2	5,2	5,5	5,6	5,7	6,4	3,8	5,7	5,4	5,9	6,3	6,3	6,5	6,4	243



Source : Insee, enquêtes Emploi 2008-2013.

Concepts : activité au sens du BIT, âge atteint à la date de l'enquête.

Remarque : les données antérieures à 2013 ont été réropolées afin d'être cohérentes avec les résultats donnés par le questionnaire rénové de l'enquête Emploi.

Lecture : au 4^e trimestre 2013, 612 000 personnes âgées de moins de 25 ans sont au chômage au sens du BIT, soit un taux de chômage de 22,7 %.

Champ : population des ménages, personnes de 15 ans ou plus de France entière et de France métropolitaine.

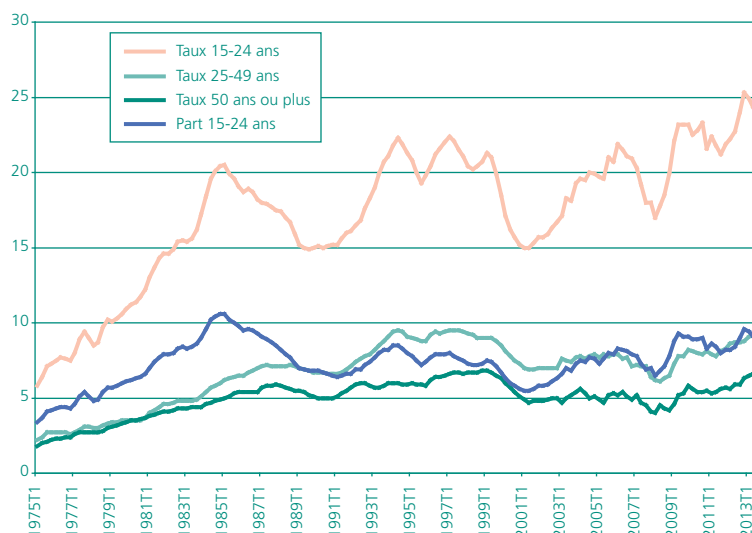
des emplois dans l'industrie, la construction et l'intérim, premiers secteurs affectés par les destructions d'emplois (graphique 7). Leur taux de chômage a même été fin 2009 légèrement supérieur à celui des femmes. Lorsque l'emploi en intérim est reparti à la hausse fin 2009, les hommes ont bénéficié de ces embauches et leur taux de chômage a baissé, alors que celui des femmes restait stable. Mi-2011, avec les nouvelles suppressions d'emploi dans l'intérim, le chômage des hommes a de nouveau augmenté plus rapidement que celui des femmes (+1,8 point jusqu'au 1^{er} trimestre 2013 contre +0,8 point pour les femmes). Depuis le 3^e trimestre 2012, le taux de chômage des hommes est supérieur à celui des femmes ; au cours des trois premiers trimestres 2013, il a dépassé les 10 % de la population active pour la première fois depuis 1975, date du début de l'observation du taux de chômage au sens du BIT. Cependant, au 4^e trimestre 2013, le taux de chômage des hommes baisse de 0,4 point (à 9,7 %), contre seulement 0,1 point pour les femmes (à 9,6 %).

Le taux de chômage des 15-24 ans a baissé de 2,6 points en 2013

En 2013, le chômage a évolué différemment selon l'âge. Pour les 15-24 ans, il a fortement

Graphique 8 • Taux de chômage au sens du BIT par tranche d'âge

Données en moyenne trimestrielle CVS, en %



Source : Insee, enquêtes Emploi 1975-2013.

Concepts : activité au sens du BIT, âge atteint à la date de l'enquête.

Remarque : les données antérieures à 2013 ont été réropolées afin d'être cohérentes avec les résultats donnés par le questionnaire rénové de l'enquête Emploi.

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

baissé après une année de vive hausse en 2012 (graphique 8). Fin 2012, le taux de chômage des jeunes avait atteint un niveau historique (25,3 %), en hausse de 3,4 points sur l'année. En 2013, le taux de chômage des 15-24 ans a baissé de 2,6 points pour s'établir à 22,7 % des actifs en fin d'année. D'une part, la mise en place des emplois d'avenir a permis à des jeunes sans qualification ou peu diplômés d'accéder à un emploi. D'autre part, les créations d'emplois dans l'intérim en fin d'année 2013 ont également pu bénéficier aux jeunes actifs, beaucoup plus fréquemment intérimaires que leurs aînés.

En outre, un grand nombre de jeunes de moins de 25 ans poursuivent leurs études sans travailler

en parallèle et sont de ce fait inactifs. Lorsque le nombre de jeunes chômeurs est rapporté à la population totale des 15-24 ans, la proportion de chômeurs est beaucoup plus faible : elle s'établit à 8,4 % au 4^e trimestre 2013, soit seulement 0,3 point au-dessus de la part des chômeurs dans la population des 25-49 ans.

Le taux de chômage des 25-49 ans s'est stabilisé à un niveau élevé en 2013, à 9,1 % des actifs en fin d'année. Depuis le retournement de la mi-2011, il a augmenté de 1,3 point, alors qu'il n'avait baissé que de 0,4 point entre la fin 2009 et la mi-2011.

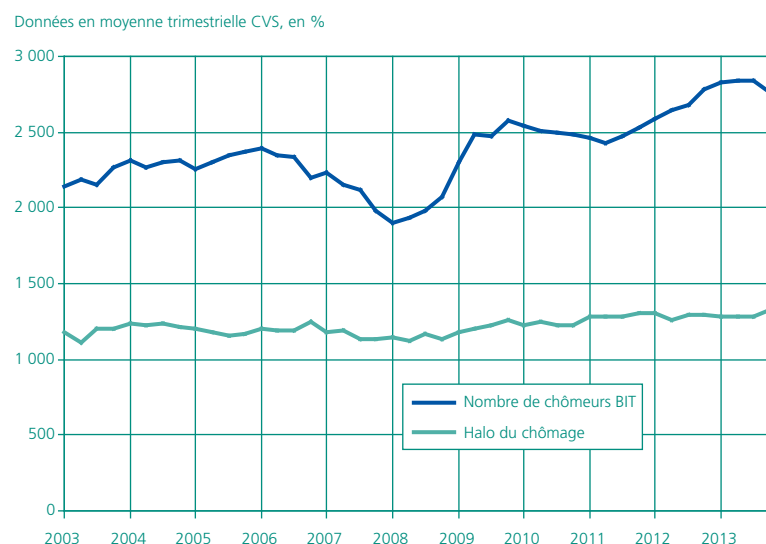
Fin 2013, le taux de chômage des personnes de 50 ans ou plus s'établit à 6,4 %, en baisse de 0,3 point au dernier trimestre et quasiment stable sur un an. Entre mi-2011 et début 2013, il avait augmenté de 1,1 point.

Le nombre de personnes appartenant au halo autour du chômage a légèrement augmenté en 2013

Le BIT définit comme étant au chômage toute personne qui n'a pas travaillé pendant une semaine donnée, qui est disponible pour prendre un emploi dans les deux semaines et qui est à la recherche d'un emploi, ou bien qui en a trouvé un qui débute dans les trois mois. Les personnes sans emploi qui souhaitent travailler mais ne sont pas disponibles ou qui ne recherchent pas d'emploi ne sont pas classées comme chômeurs au sens du BIT mais comme inactives. Elles forment ce que l'on appelle le halo autour du chômage (encadré 2).

Fin 2013, selon le questionnaire rénové de l'enquête Emploi, 1 325 000 personnes appartiennent au halo autour du chômage (10), soit pour les 15-64 ans 3,2 % de la population totale (encadré 3). Le nombre de personnes appartenant au halo autour du chômage avait augmenté de fin 2008 à fin 2011 (+170 000, soit +15,0 %), mais à un rythme plus faible que celui du nombre de chômeurs (graphique 9). Après s'être stabilisé

Graphique 9 • Le chômage et son halo

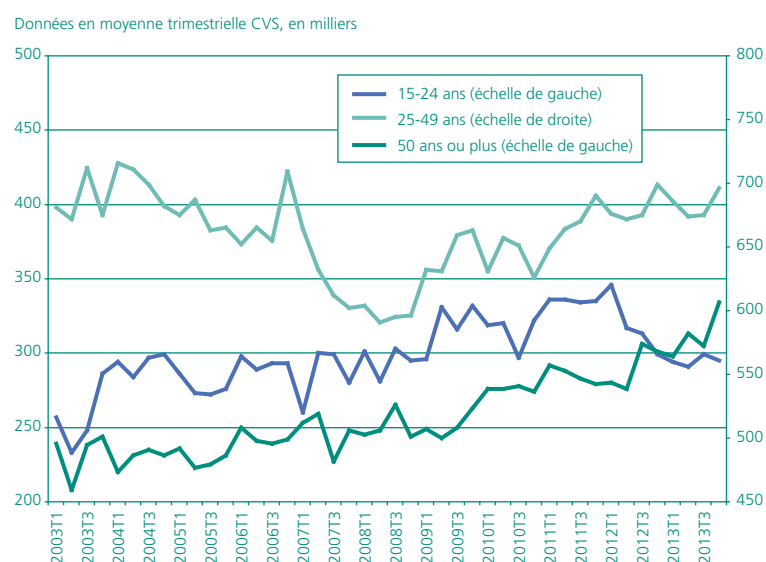


Concept : chômage au sens du BIT.

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

Remarque : les données antérieures à 2013 ont été réétalonnées afin d'être cohérentes avec les résultats donnés par le questionnaire rénové de l'enquête Emploi.

Graphique 10 • Le halo autour du chômage selon l'âge



Champ : population des ménages de France métropolitaine.

Remarque : les données antérieures à 2013 ont été réétalonnées afin d'être cohérentes avec les résultats donnés par le questionnaire rénové de l'enquête Emploi.

en 2012, il a légèrement augmenté en 2013 (+26 000 personnes en un an). En 2013, le halo autour du chômage n'a augmenté que pour les personnes de 50 ans ou plus (+33 000 après +22 000 en 2012), (graphique 10). Pour celles âgées de 25 à 49 ans, comme pour les moins de 25 ans, il a été stable en 2013. Fin 2013, 4,0 % des personnes de 15 à 24 ans sont dans le halo autour du chômage, contre 3,4 % des 25-49 ans et 2,4 % des 50-64 ans.

Au total, fin 2013, les chômeurs et les inactifs souhaitant travailler représentent près de 14 % de l'ensemble des actifs et des personnes dans le halo autour du chômage.



Source : Insee, enquêtes Emploi 2003-2013.



Source : Insee, enquêtes Emploi 2003-2013.

(10) Pour le halo autour du chômage, outre la modification du libellé des questions, l'objectif de la rénovation du questionnaire a aussi été d'interroger systématiquement toutes les personnes sans emploi sur leur souhait de travailler. L'ensemble de ces modifications a eu pour conséquence une forte révision à la hausse du halo autour du chômage (encadré 3).

Tableau 8 • Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi et dispensés de recherche d'emploi indemnisés

Données en fin de trimestre CVS-CJO et CVS, en milliers

	Déc. 2012	Déc. 2013	Glissements trimestriels (en fin de trimestre)				Variation déc. 13 / déc. 12	Évolution déc. 13 / déc. 12 (en %)
			T1	T2	T3	T4		
Ensemble des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi (catégories A à E)	5 241	5 566	103	69	71	82	325	6,2
Demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (catégories A, B, C)	4 628	4 906	107	62	54	56	279	6,0
<i>N'ayant exercé aucune activité réduite (catégorie A)</i>	3 133	3 307	84	52	24	15	175	5,6
<i>En activité réduite courte (catégorie B)</i>	617	650	20	-8	11	10	33	5,3
<i>En activité réduite longue (catégorie C)</i>	878	949	3	18	19	31	72	8,1
Demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi	614	660	-5	7	17	26	46	7,5
<i>En stage, maladie, formation... (catégorie D)</i>	260	278	0	5	7	6	19	7,2
<i>En emploi (dont contrats aidés, catégorie E)</i>	354	382	-5	2	10	20	27	7,7
Demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B et C depuis un an ou plus	1 817	2 055	73	59	51	55	238	13,1
Demandeurs d'emploi indemnisés au titre du chômage (hors allocations de formation)	2 572	2 680	67	31	-23	35	109	4,2
<i>Régime d'assurance chômage</i>	2 177	2 224	45	11	-32	24	48	2,2
<i>Régime de solidarité nationale</i>	395	456	22	20	9	10	61	15,5
Dispensés de recherche d'emploi (DRE) indemnisés	97	57	-13	-11	-10	-6	-40	-41,4
<i>Régime d'assurance chômage</i>	39	22	-6	-5	-4	-3	-18	-44,9
<i>Régime de solidarité nationale</i>	57	35	-7	-6	-6	-3	-22	-39,1

Champ : France métropolitaine.

La progression du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi s'est ralentie en 2013

Au cours de l'année 2013, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi a continué de s'accroître pour les catégories A, B, C, D et E (encadré 2), à un rythme néanmoins moins soutenu qu'en 2012. Ainsi, en France métropolitaine, il a augmenté de 325 000 entre fin 2012 et fin 2013 (soit +6,2 %), après +397 000 (+8,2 %) en 2012. La progression du nombre d'inscrits sur les listes de Pôle emploi s'est ralentie au 2^e trimestre 2013 : après +110 000 au 4^e trimestre 2012 et +103 000 au 1^{er} trimestre 2013, elle est descendue à +69 000 au 2^e trimestre 2013 et +71 000 au 3^e trimestre 2013, avant de remonter légèrement au 4^e trimestre 2013 (+82 000). Fin 2013, 5 566 000 demandeurs d'emploi étaient, toutes catégories confondues, inscrits à Pôle emploi en France métropolitaine (tableau 8).

Le nombre de personnes inscrites à Pôle emploi et tenues de faire des actes positifs de recherche d'emploi (catégories A, B et C) s'établit à 4 906 000 fin 2013 en France métropolitaine. Il croît moins vivement à partir de mai 2013 : +15 000 demandeurs d'emploi en moyenne par mois de mai à décembre 2013, contre +38 000 de mai 2012 à avril 2013 et +22 000 de mai 2011 à avril 2012 (graphique 11). Sa croissance

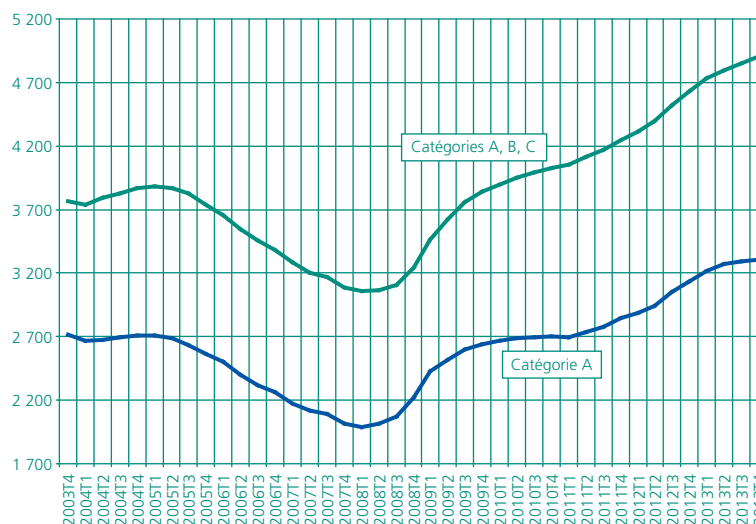
est néanmoins plus forte que celle observée de décembre 2009 à avril 2011 (+13 000 demandeurs d'emploi de catégories A, B, C en moyenne par mois sur cette période).

Parmi les personnes inscrites en catégories A, B, C, les deux tiers, soit 3 307 000 fin 2013, n'ont exercé aucune activité dans le mois (catégorie A). Leur nombre a augmenté de 175 000 en 2013 (+5,6 %), en net ralentissement par rapport à 2012 (+286 000, soit +10,0 %).

L'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A entre les moyennes des 4^e trimestres 2012 et 2013 (+191 000 (11)) contraste avec la baisse du nombre de chômeurs au sens du BIT (-28 000), (encadré 5).

Graphique 11 • Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi

Données en fin de trimestre CVS-CJO, en milliers



Champ : France métropolitaine.



Source : Pôle emploi-Dares, STMT ; calcul des CVS-CJO Dares (demandeurs d'emploi) ; Pôle emploi, calcul des CVS Pôle emploi (DRE et demandeurs d'emploi indemnisés).

(11) Le nombre de demandeurs d'emploi est calculé ici en moyenne sur le trimestre afin d'être comparable au chômage au sens du BIT. La moyenne du 4^e trimestre est calculée à partir des données de fin septembre (pondération de 1/6), octobre (pondération de 1/3), novembre (pondération de 1/3) et décembre (pondération de 1/6).



Source : Pôle emploi-Dares, STMT ; calcul des CVS-CJO Dares.

En 2013, la hausse du nombre d'inscrits en catégorie A a été plus prononcée pour les hommes (+6,2 %, soit +102 000) que pour les femmes (+4,9 %, soit +73 000). Fin 2013, on compte, parmi les demandeurs d'emploi de catégorie A, 165 000 hommes de plus que de femmes.

Parmi les inscrits tenus de rechercher un emploi fin décembre 2013, 1 599 000 ont exercé une activité réduite dans le mois (catégories B et C). Leur nombre a augmenté de 104 000 en 2013 (+7,0 %), soit un peu plus qu'en 2012 (+93 000, soit +6,6 %). Comparativement à la catégorie A, il s'est accru plus fortement (graphique 12). La pratique d'une activité réduite correspond souvent à des emplois courts à temps partiel, sous forme de CDD, de missions d'intérim ou de travail occasionnel [10]. En 2013, le nombre de personnes exerçant une activité réduite courte (de 78 heures ou moins par mois, catégorie B) a augmenté moins rapidement que celui des demandeurs d'emploi en activité réduite longue (plus de 78 heures par mois, catégorie C) : respectivement +33 000 inscrits (+5,3 %), contre +72 000 inscrits (+8,1 %).

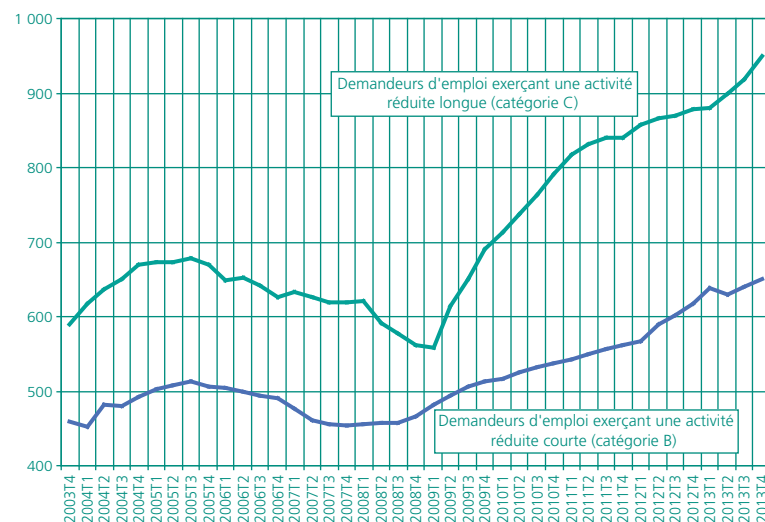
Fin 2013, 660 000 demandeurs d'emploi ne sont pas tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi : ils sont soit en emploi, notamment en emploi aidé ou bénéficiant d'aides à la création d'entreprise (382 000 personnes, catégorie E), soit sans emploi (278 000 personnes, catégorie D). Cette dernière catégorie comprend les demandeurs d'emploi en stage, en formation ou en maladie, ainsi que les personnes ayant subi un licenciement économique et bénéficiant du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) (12). Le nombre d'inscrits en catégorie E a augmenté en 2013 (+7,7 %), après avoir baissé en 2012 (-2,1 %). Cette hausse est due principalement à celle du nombre de bénéficiaires de contrats aidés sur les deux derniers trimestres. Le nombre d'inscrits en catégorie D a augmenté en 2013 (+7,2 %, après +11,2 % en 2012). Cette progression est due entre autres à l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi en CSP [11].

La baisse du taux de sortie pour reprise d'emploi se poursuit jusqu'en septembre 2013

Sur l'année 2013, 5 898 000 inscriptions à Pôle emploi en catégories A, B, C ont été enregistrées,

Graphique 12 • Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi exerçant une activité réduite

Données en fin de trimestre CVS-CJO, en milliers



Champ : France métropolitaine.

soit à peine plus qu'en 2012 (+8 000, soit +0,1 %) (13). Le nombre d'inscriptions a été relativement stable aux 1^{er} et 2^e trimestres 2013, puis a enregistré une hausse sensible au 3^e trimestre avant de revenir au 4^e trimestre à un niveau comparable à celui du début de l'année (graphique 13). Sur l'année 2013, 5 579 000 sorties ont été enregistrées, soit 122 000 de plus qu'en 2012 (+2,2 %). La variation du nombre de sorties des listes d'une année sur l'autre reflète en partie celle du nombre de demandeurs d'emploi inscrits : à comportements de sortie inchangés, l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi se traduit par une hausse du nombre de sorties. Rapportées au nombre de demandeurs d'emploi présents à la fin du mois précédent, les sorties baissent en 2013 : ce ratio est de 9,7 % en moyenne en 2013 contre 10,3 % en 2012. Le nombre de sorties de catégories A, B, C a enregistré une légère baisse au 1^{er} trimestre 2013, avant de connaître une hausse sensible sur les trois derniers trimestres de 2013, avec un pic au 3^e trimestre.

Les évolutions des nombres d'entrées et de sorties des catégories A, B, C en 2013 ont été affectées par le changement des modalités de gestion des radiations administratives à compter de janvier 2013 et l'incident sur les relances intervenu lors de la campagne d'actualisation relative au mois d'août 2013 (encadré 4). Depuis le 2^e trimestre 2008, les entrées en catégories A, B, C sont supérieures aux sorties, ce qui explique la hausse du nombre de demandeurs d'emploi inscrits dans ces catégories.

Parmi les motifs d'inscription, ce sont les fins de mission d'intérim qui ont le plus diminué en 2013 (-11,4 %, soit -42 000 entrées par rapport à 2012), (tableau 9). Les entrées suite à démission et fin de CDD ont également diminué, mais dans une am-



Source : Pôle emploi-Dares, STMT ; calcul des CVS-CJO Dares.

(12) Le CSP a succédé à la convention de reclassement personnalisé (CRP) et au contrat de transition professionnelle (CTP) à partir du 1^{er} septembre 2011.

(13) En raison d'un incident de gestion, des entrées ont été enregistrées à tort de février 2011 à février 2012. La surestimation des entrées sur l'ensemble de la période est d'environ 37 400 en France métropolitaine (catégories ABC, données brutes). Cet incident n'a toutefois pas eu d'effet sur le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois. Le volume des entrées comptabilisées en trop n'est pas uniforme sur la période ; il a été plus marqué entre septembre 2011 et février 2012.

pleur moindre (respectivement -12 000 et -29 000). Les inscriptions suite à un licenciement pour motif économique (14) (+2 000 par rapport à 2012) ou pour un autre motif (+3 000), ainsi que les entrées pour reprise d'activité (+4 000), sont quant à elles en légère hausse. Les premières entrées ont enregistré une hausse particulièrement marquée : +56 000, soit +18,9 % par rapport à 2012. Les entrées pour un autre motif, qui sont prépondérantes (42 % des inscriptions), sont également en légère hausse (+25 000, soit +1,0 %). Cette catégorie d'entrées comprend essentiellement des inscriptions dont le motif n'est pas connu. Elle inclut également certaines entrées pour réinscription suite à un défaut d'actualisation, les entrées suite à une rupture conventionnelle, les inscriptions faisant suite à une fin d'activité non salariée, ou encore les bascules en catégories A, B, C à l'issue d'un CSP.

Les sorties de catégories A, B, C pour reprise d'emploi déclarée au conseiller ont très légèrement diminué en 2013 (-2 000). Les sorties pour entrée en stage, arrêts de recherche et autres cas sont en hausse (respectivement +9 000, +4 000 et +1 000 sorties). Les sorties pour

Graphique 13 • Évolution des entrées et des sorties* des catégories A, B, C des listes de Pôle emploi

Flux cumulés sur le trimestre, données CVS-CJO, en milliers



* Deux événements ont affecté les sorties et les entrées en 2013 (encadré 4).

Champ : France métropolitaine.

cessation d'inscription pour défaut d'actualisation ont augmenté (+70 000, soit +2,9 %), cette hausse étant en partie expliquée par l'incident sur les relances de certains demandeurs d'emploi non actualisés en août 2013 (encadré 4). Ce motif représente 44 % des sorties des catégories A, B, C. Le nombre de sorties pour radiation administrative augmente également, de 40 000 en 2013, et ce malgré la réforme des règles de gestion des radiations administratives, qui a eu un impact ponctuel à la baisse sur le nombre de radiations comptabilisées en janvier 2013 (encadré 4). Les



Source : Pôle emploi-Dares, STMT ; calcul des CVS-CJO Dares.

(14) Hors entrées en CSP, comptabilisées comme entrées en catégorie D.

Tableau 9 • Entrées et sorties* de catégories A, B, C des listes de Pôle emploi

Flux cumulés sur l'année, données CVS-CJO, en milliers

	2012	2013	Variation		
			2013/2012	2012/2011	2011/2010
Entrées en catégories A, B et C					
Ensemble.....	5 890	5 898	8	24	-5
Fins de CDD.....	1 507	1 478	-29	20	108
Fins de mission d'intérim.....	369	327	-42	-2	25
Licenciements économiques.....	153	155	2	-8	-23
Autres licenciements.....	501	504	3	-8	-23
Démissions.....	181	169	-12	-12	-7
Premières entrées.....	298	354	56	-9	-69
Reprises d'activité.....	459	463	4	13	-16
Autres cas.....	2 423	2 448	25	29	0
Sorties de catégories A, B et C					
Ensemble.....	5 458	5 579	122	-98	-83
Reprises d'emploi déclarées.....	1 129	1 128	-2	-66	-17
Entrées en stage.....	436	444	9	47	7
Arrêts de recherche.....	406	410	4	-24	-16
Dont : maladies.....	254	248	-6	5	10
Cessations d'inscription pour défaut d'actualisation**.....	2 401	2 471	70	39	-35
Radiations administratives**.....	494	534	40	-25	-5
Autres cas.....	591	592	1	-68	-17



Source : Pôle emploi-Dares, STMT ; calcul des CVS-CJO Dares.

* Il s'agit des entrées et sorties des catégories A, B, C : les changements entre ces trois catégories ne sont pas comptabilisés. Les entrées en catégories A, B, C peuvent correspondre à des nouvelles entrées ou à des changements de catégorie (personnes basculant en catégorie A à l'issue d'un CSP (catégorie D) par exemple). Les sorties peuvent correspondre à des sorties des listes ou à des changements de catégorie (personnes basculant en catégorie E suite à la signature d'un contrat aidé par exemple). Une personne peut sortir ou entrer plusieurs fois une même année. Toutes les sorties, même de courte durée, sont comptabilisées.

** Deux événements ont affecté ces deux motifs de sortie en 2013 (encadré 4).

Champ : France métropolitaine.

sorties pour défaut d'actualisation et radiation correspondent, dans un certain nombre de cas, à des reprises d'emploi non signalées au conseiller.

Une enquête auprès des sortants des catégories A, B, C permet de mieux appréhender les motifs réels de sortie (15) [12]. Ainsi, le taux d'inscrits à Pôle emploi sortant des catégories A, B et C un mois donné pour reprendre effectivement un emploi avait diminué de 2 points entre mars 2008 et mars 2009, passant de 6,7 % à 4,7 %. Depuis le 1^{er} trimestre 2009, cette part continue de diminuer, à un rythme toutefois moins soutenu. En septembre 2013, elle s'élève à 3,8 % (graphique 14), soit 0,4 point de moins qu'en septembre 2012, et atteint son niveau le plus bas observé depuis 2002.

Fin 2013, 2 737 000 personnes ont été indemnisées au titre du chômage hors allocation de formation

Le nombre de personnes, inscrites sur les listes ou dispensées de recherche d'emploi (16), indemnisées au titre du chômage (hors allocations de formation), via l'assurance chômage ou le régime de solidarité, est globalement en hausse depuis le 1^{er} semestre 2008 : elles sont 2 737 000 fin 2013, soit 69 000 de plus qu'un an auparavant

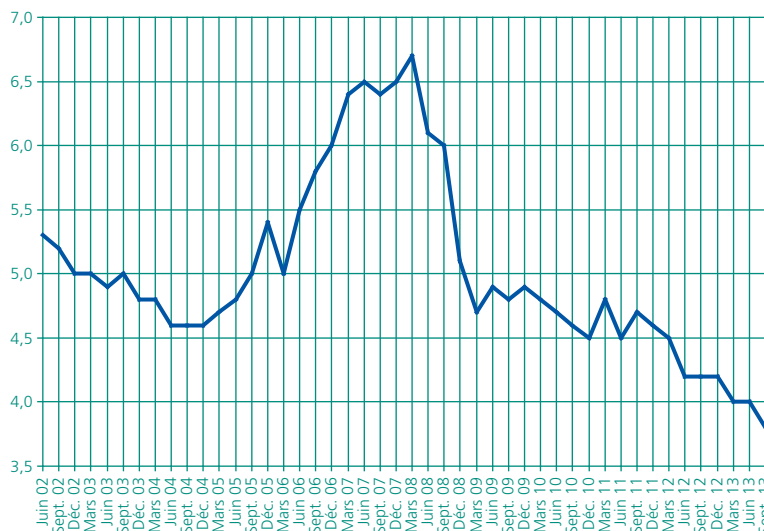
Le taux d'activité des seniors a ralenti en 2013 tandis que celui des jeunes a baissé

La population active s'est contractée en 2013

Par définition, la population active regroupe les personnes en emploi et les chômeurs. Elle est estimée ici comme la somme des estimations d'emploi issues des sources administratives et du chômage au sens du BIT calculé à partir de l'enquête Emploi (encadré 1). Du 4^e trimestre 2012 au 4^e trimestre 2013, le nombre de chômeurs au sens du BIT a diminué de 28 000 personnes, alors qu'il avait augmenté de 255 000 en 2012 et de 49 000

Graphique 14 • Taux de sortie des catégories A, B, C pour reprise d'emploi

En %, données trimestrielles CVS-CJO



Lecture : 3,8 % des inscrits à Pôle emploi en catégories A, B, C à la fin août 2013 sont sortis de catégories A, B, C en septembre 2013 et sont en emploi à leur sortie.

Champ : demandeurs d'emploi inscrits sur les listes de Pôle emploi en catégories A, B, C à la fin du mois précédent ; France métropolitaine.

(+2,6 %), (tableau 8). Parmi elles, 2 246 000 personnes perçoivent une allocation de l'assurance chômage, essentiellement l'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE), (+30 000 en un an, soit +1,4 %) et 491 000 une allocation du régime de solidarité, essentiellement l'allocation de solidarité spécifique (ASS, +39 000 en un an, soit +8,6 %). La part de personnes indemnisées au titre du chômage (hors allocations de formation) au sein de l'ensemble des inscrits (catégories A à E) et des dispensés de recherche d'emploi indemnisés s'établit à 48,7 % en décembre 2013, soit à un niveau inférieur à celui de fin 2012 (50,0 %).

en 2011. De son côté, l'emploi total, calculé en moyenne sur le trimestre, s'est stabilisé entre le 4^e trimestre 2012 et le 4^e trimestre 2013 après -42 000 en 2012 et +165 000 en 2011. Au total, la population active s'est contractée en 2013 pour la première fois depuis 30 ans avec 28 000 actifs en moins sur l'année, après des augmentations respectives d'un peu plus de 210 000 en 2011 et 2012 (tableau 10) [3].

Les évolutions de la population active résultent de deux facteurs : la démographie et les comportements d'activité. L'effet de la démographie dépend du nombre de personnes en âge de travailler et de la structure par âge de cette population. Les comportements d'activité varient notamment sous l'effet de la conjoncture, de phénomènes tendanciels comme la participation croissante des femmes sur le marché du travail, ou de l'impact de



Source : Pôle emploi-Dares, STMT et enquête Sortants.

(15) Chaque trimestre, la Dares et Pôle emploi mènent une enquête auprès des sortants des catégories A, B, C qui permet d'identifier les motifs réels de sortie, en particulier la reprise d'emploi. En effet, l'information sur les motifs d'entrée et de sortie recueillie dans la STMT est celle connue par le conseiller de Pôle emploi. Or, certains demandeurs d'emploi ayant repris une activité ne signalent pas cette reprise à Pôle emploi, et leur sortie est alors souvent enregistrée administrativement comme due à un défaut d'actualisation de leur situation mensuelle ou à une radiation administrative, en cas de non présentation à un entretien.

(16) La dispense de recherche d'emploi (DRE) permettait, jusqu'à fin 2011, à un demandeur d'emploi senior d'être exempté, sous certaines conditions, de l'obligation de recherche active d'emploi. Ses bénéficiaires n'étaient plus considérés comme demandeurs d'emploi (et donc plus inscrits sur les listes), mais pouvaient continuer à percevoir, jusqu'à échéance de leurs droits ou sous réserve d'éligibilité, une allocation de l'assurance chômage ou du régime de la solidarité.

Tableau 10 • Évolution de la population active, de l'emploi et du chômage

Données en variation de moyenne trimestrielle CVS, en milliers

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2012				2013			
								T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
								Variations annuelles (du T4 au T4)							Variations trimestrielles
Population active.....	124	8	210	44	214	213	-28	73	79	0	62	17	-4	-6	-35
Emploi	347	-80	-295	136	165	-42	0	19	19	-34	-45	-27	-16	-1	44
Rappel : emploi en fin de période..	350	-168	-212	149	125	-52	55	54	-16	-53	-37	-17	-15	13	74
Chômage.....	-223	88	505	-92	49	255	-28	54	60	34	107	44	12	-5	-79

Concepts : sources administratives, moyenne trimestrielle estimée comme la demi-somme de la fin du trimestre précédent et de la fin du trimestre considéré (emploi), BIT (chômage).

Remarque : les données de l'enquête Emploi antérieures à 2013 ont été rétropolées afin d'être cohérentes avec les résultats donnés par le questionnaire rénové de l'enquête.

Lecture : du 4^e trimestre 2012 au 4^e trimestre 2013, la population active observée a diminué de 28 000 personnes (+0 emploi et -28 000 chômeurs).

Champ : France métropolitaine, ensemble de la population (emploi), ménages (chômage).



Source : Insee, estimations d'emploi total et enquêtes Emploi 2006-2013.

Tableau 11 • Évolution de la population en âge de travailler par tranche d'âge

Variations au cours de l'année en milliers, structure en %

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Structure fin 2013
Population des 15-24 ans.....	-46	-52	-35	-45	-47	-35	-32	-21	19
Population des 25-49 ans.....	23	-12	-60	-69	-50	-50	-54	-77	51
Population des 50-64 ans.....	311	262	214	212	210	31	-6	10	30
Dont : 50-54 ans.....	7	-4	10	14	20	20	13	41	11
55-59 ans.....	15	-8	-39	-29	-38	4	-7	12	10
60-64 ans.....	289	274	243	227	228	7	-12	-43	10
Total des 15-64 ans.....	288	198	119	99	113	-55	-93	-88	100

Lecture : au cours de l'année 2013, le nombre de personnes âgées de 60 à 64 ans a reculé de 43 000 en France métropolitaine ; fin 2013, ils comptent pour 10 % dans la population en âge de travailler (15-64 ans).

Champ : France métropolitaine.



Source : Insee, estimations de population ; calcul Dares.

certaines politiques publiques, telles les réformes des retraites et les dispositifs de cessations anticipées d'activité à financement public (17).

Le vieillissement de la population pèse sur l'évolution de la population en âge de travailler

Le dynamisme de la population active dépend en premier lieu de celui de la population en âge de travailler et de la structure par âge de cette dernière. La population en âge de travailler est définie de façon conventionnelle comme l'ensemble des personnes âgées de 15 à 64 ans. En 2013, la population en âge de travailler a de nouveau diminué : -88 000 personnes, après -93 000 en 2012 et -55 000 en 2011 (tableau 11). Auparavant, de la fin de la seconde guerre mondiale à 2010, la population en âge de travailler avait toujours augmenté. En 2010, elle avait encore progressé de 113 000 personnes après s'être accrue de 99 000 en 2009, alors qu'elle avait augmenté de l'ordre de 200 000 à 300 000 personnes chaque année de 2004 à 2007.

La décélération de la population en âge de travailler, puis son recul en 2011, 2012 et 2013 proviennent principalement du net ralentissement de la population des 50-64 ans : après des hausses de 200 000 à 300 000 par an de 2004 à 2010, les variations de la population des seniors sont de faible ampleur depuis trois ans (+41 000

en 2013). Cette rupture s'explique par le vieillissement de la population : à partir de 2011, les générations plus nombreuses du baby-boom commencent à sortir de la classe d'âge des 15-64 ans (18).

Depuis la seconde moitié des années 1990, et jusqu'en 2010, l'arrivée des premières générations du baby-boom à 50 ans s'est accompagnée d'un vieillissement de la population en âge de travailler : 30 % des 15-64 ans étaient âgés d'au moins 50 ans fin 2013, alors qu'ils n'étaient que 23 % en 1996. En 2013, comme en 2012, la population des 15-64 ans avait en moyenne 39,9 ans, après 38,3 ans en 2000 et 36,5 ans en 1980. Entre 2005 et 2010, l'âge moyen des 15-64 ans a augmenté de 2 mois chaque année, à un rythme deux fois plus rapide que lors des quinze années précédentes. Dans la première moitié des années 2000, la forte progression de la population a surtout reposé sur celle des 55-59 ans (+250 000 en moyenne chaque année), puis ensuite jusqu'en 2010 sur celle des 60-64 ans (+250 000 par an en moyenne de 2006 à 2010). À partir de 2011, moment où la première génération du « baby-boom » a atteint l'âge de 65 ans, le nombre de 60-64 ans a connu des variations de beaucoup plus faible ampleur (-43 000 en 2013).

À contrario, la population des 25-49 ans, qui comprend la moitié des individus en âge de travailler, est orientée à la baisse depuis la seconde moitié des années 1990 (-77 000 en 2013). À partir de 1996, des générations de « baby-boomers » ont quitté cette tranche d'âge chaque année et ont

(17) D'autres politiques publiques, notamment dans le domaine de la formation professionnelle, peuvent avoir joué sur l'évolution de la population active, avec un effet estimé par l'Insee de -13 000 personnes en 2013 [3].

(18) En 2013, 794 000 personnes ont atteint l'âge de 65 ans ; elles étaient aussi de l'ordre de 750 000 en 2011 et 2012, contre moins de 600 000 les années précédentes. L'évolution de la population des seniors traduit l'évolution des naissances depuis 1942, d'abord avec un rattrapage progressif des naissances suite à la chute de celles-ci au début de la seconde guerre mondiale, puis avec le début du « baby-boom » (le nombre de naissances en 1946 s'est élevé à 844 000, contre 646 000 en 1945).

été progressivement remplacées par des générations entrantes, « post baby-boom », moins nombreuses. Enfin, le nombre de jeunes de 15 à 24 ans a baissé chaque année depuis 2006. Il a reculé de 21 000 en 2013 et de 40 000 par an en moyenne ces huit dernières années.

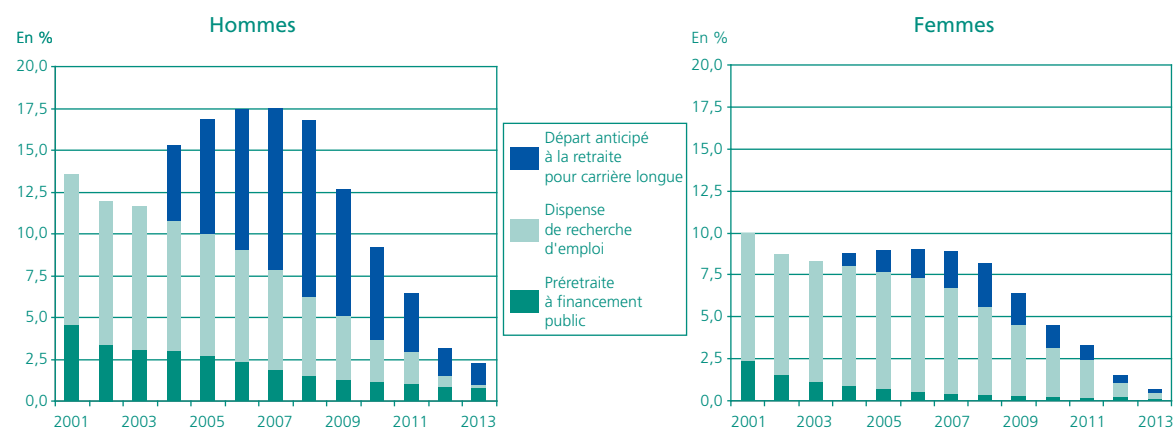
En 2013, le taux d'activité des seniors a décéléré

Au 4^e trimestre 2013, le taux d'activité au sens du BIT des 15-64 ans s'élève à 71,1 % : un peu plus des trois quarts des hommes et des deux tiers des femmes en âge de travailler sont actifs (tableau 12). Le taux d'activité des 15-64 ans a légèrement reculé de fin 2012 à fin 2013 (-0,1 point), la hausse de l'activité féminine n'ayant qu'en partie compensé le recul du taux d'activité des hommes (respectivement +0,6 et -0,8 point).

Au 4^e trimestre 2013, plus de 80 % des femmes âgées de 25 à 49 ans sont actives. Le taux d'activité féminin aux âges intermédiaires a poursuivi la progression tendancielle observée depuis la seconde moitié des années 1960 (+0,9 point entre le 4^e trimestre 2012 et le 4^e trimestre 2013) ; le recul temporaire de fin 2009 à fin 2011 (-0,4 point) a ainsi été plus que compensé par le rebond de 2013. Le taux d'activité des hommes de 25-49 ans, 93,5 % au 4^e trimestre 2013, a quant à lui reculé pour la cinquième année consécutive (-0,7 point entre le 4^e trimestre 2012 et le 4^e trimestre 2013).

La participation des seniors au marché du travail a continué d'augmenter en 2013, mais plus faiblement qu'au cours des années antérieures : le taux d'activité des 50-64 ans n'a progressé que de 0,3 point, après +2,6 points en 2012 [13]. Au 4^e trimestre 2013, le taux d'activité des 50-64 ans s'établit à 62,0 % (65,6 % pour les hommes et 58,6 % pour les femmes). Par ailleurs, les taux

Graphique 15 • Poids des mesures de retrait d'activité à financements publics entre 55 et 59 ans selon le sexe



Lecture : fin 2013, 1,3 % des hommes de 55 à 59 ans bénéficiaient d'un départ anticipé à la retraite pour carrière longue, 0,1 % d'une dispense de recherche d'emploi et 0,8 % d'une préretraite totale à financement public.

Champ : France métropolitaine.

Tableau 12 • Taux d'activité par tranche d'âge et sexe

Données au 4^e trimestre CVS, en %

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Ensemble								
15-64 ans	69,6	69,7	70,1	70,2	70,1	70,3	71,2	71,1
15-24 ans	37,9	38,9	39,0	39,2	38,4	37,3	38,1	36,9
25-49 ans	88,3	88,9	89,4	89,4	89,1	88,8	88,8	88,9
50-64 ans	56,4	55,6	56,0	56,5	57,3	59,1	61,7	62,0
Hommes								
15-64 ans	74,7	74,6	75,1	75,1	74,7	74,7	75,8	75,0
15-24 ans	42,0	42,5	42,8	43,1	42,4	40,4	41,7	40,0
25-49 ans	94,7	95,0	95,5	95,1	94,6	94,3	94,2	93,5
50-64 ans	60,1	59,1	59,8	60,5	61,1	62,7	65,8	65,6
Femmes								
15-64 ans	64,6	65,0	65,3	65,6	65,6	66,0	66,7	67,3
15-24 ans	33,8	35,3	35,2	35,2	34,5	34,0	34,5	33,7
25-49 ans	82,2	82,9	83,5	83,9	83,8	83,5	83,5	84,4
50-64 ans	52,8	52,3	52,3	52,8	53,7	55,7	57,9	58,6

Concepts : activité au sens du BIT ; âge atteint à la date de l'enquête.

Remarque : les données antérieures à 2013 ont été rétropolées afin d'être cohérentes avec les résultats donnés par le questionnaire rénové de l'enquête Emploi.

Lecture : au 4^e trimestre 2013, 71,1 % des personnes âgées de 15 à 64 ans sont actives (en emploi ou au chômage).

Champ : population des ménages de France métropolitaine.



Sources : Pôle emploi, DSS et Cnam (préretraites publiques) ; Pôle emploi (DRE) ; estimation Dares, données Cnav (DAR) ; Insee (population totale).



Source : Insee, enquêtes Emploi 2003-2013.

d'activité commençant à diminuer à partir de 55 ans, avec une forte baisse entre 59 et 60 ans, le vieillissement des générations du « baby-boom » a contribué, par un effet de structure démographique, à ralentir l'accroissement de la population active dès 2001, avec un impact croissant jusqu'en 2006 (19).

L'augmentation du taux d'activité des seniors tient pour partie à l'évolution de leurs comportements d'activité liés aux inflexions de certaines politiques publiques, notamment les dispositifs de cessations anticipées d'activité à financement public et les conditions de départ à la retraite.

Fin 2013, 2,3 % des hommes et 0,7 % des femmes bénéficient d'un dispositif public de cessation anticipée d'activité entre 55 et 59 ans (graphique 15). La proportion de bénéficiaires âgés de 55 à 59 ans a diminué en 2013 (-0,8 point), à un rythme cependant moins important que les années précédentes (-2,5 points par an en moyenne de 2009 à 2012). La part de personnes bénéficiant d'une dispense de recherche d'emploi, dispositif fermé au 1^{er} janvier 2012 (20), ou d'une préretraite à financement public entre 55 et 59 ans, âges les plus concernés par cette mesure, a de nouveau reculé en 2013 (respectivement -0,5 point et -0,1 point). La proportion des personnes de cette tranche d'âge bénéficiant d'un départ anticipé en retraite pour carrière longue a également reculé en 2013 (21) (-0,3 point), bien que de façon moins prononcée que les années précédentes (-1,4 point en moyenne entre 2009 et 2012), en lien avec l'élargissement des conditions de départ à la retraite à 60 ans inscrit dans le décret du 2 juillet 2012 (22). En 2013, la baisse de la part des personnes bénéficiant d'un dispositif public de cessation anticipée d'activité a concerné les hommes et les femmes dans les mêmes proportions (respectivement -0,9 et -0,8 point), alors que de 2009 à 2012 cette baisse était 2 fois plus rapide pour les femmes que pour les hommes.

À l'inverse, la proportion des 60-64 ans bénéficiant d'un dispositif public de cessation anticipée d'activité a augmenté depuis 2012 : +0,8 point en 2013, après +1,4 point l'année précédente. Cette progression est à mettre en lien avec l'augmentation de la proportion des 60-64 ans bénéficiant d'un départ anticipé en retraite pour carrière longue (+1,4 point en 2013 après +1,3 point en 2012) qui a été plus rapide pour les hommes, plus concernés par cette mesure, que pour les femmes (respectivement +2,0 points et +0,7 point en 2013). Au total, 5,3 % des hommes et 2,8 % des femmes âgés de 60 à 64 ans bénéficient d'un dispositif public de cessation anticipée d'activité fin 2013, soit une proportion plus importante que celle des 55-59 ans (graphique 16).

Depuis 2009, la baisse du nombre de personnes bénéficiant d'un régime de préretraite et la suppression progressive de la dispense de recherche d'emploi ont ainsi contribué à augmenter la participation des 55-59 ans au marché du travail. Parallèlement, les personnes âgées de 60-64 ans ont également été plus souvent actives en raison du relèvement progressif de l'âge de départ à la retraite instauré par la réforme de 2010, qui s'est appliqué à partir de juillet 2011, pour les personnes nées au cours du 2nd semestre 1951 ou après.

S'agissant des 15-24 ans, leur taux d'activité a reculé en 2013 (-1,2 point), après avoir augmenté en 2012 (+0,8 point). Cette baisse a été plus nette pour les jeunes hommes (-1,7 point) que pour les jeunes femmes (-0,8 point). Au 4^e trimestre 2013, il s'établit ainsi à 36,9 % (respectivement à 40,0 % et 33,7 % pour les taux d'activité masculin et féminin). La baisse du taux d'activité des jeunes en 2010 et 2011 (-1,9 point sur deux ans dans un contexte de reprise de l'allongement des études [14]), puis en 2013 pourrait sembler

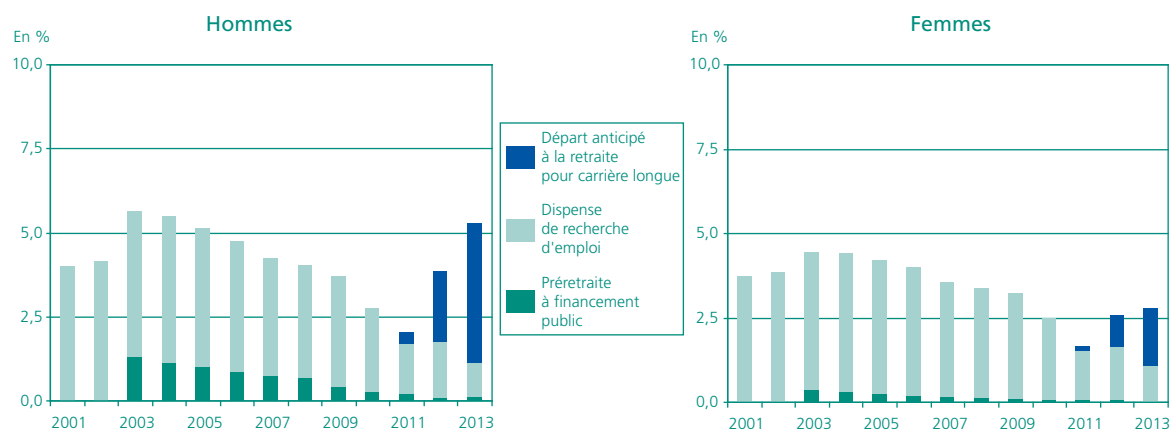
(19) En l'absence de séries rétrogradées de taux d'activité par âge détaillé, il n'est pas possible pour l'instant de calculer de taux d'activité « sous-jacent » (corrigeant de l'effet de la structure démographique) sur la période 2003-2012 qui soit cohérent avec les résultats issus du nouveau questionnaire de l'enquête Emploi.

(20) Fin 2013, en France métropolitaine, il reste cependant 10 000 personnes indemnisées âgées de 55 à 59 ans (-67 % sur l'année) qui bénéficient d'une dispense de recherche d'emploi, après 30 000 fin 2012 (-65 %), 85 000 fin 2011 (-23 %) et 111 000 fin 2010 (-33 %).

(21) Les nombres des bénéficiaires d'une préretraite et d'une dispense de recherche d'emploi âgés de 55 à 59 ans ont été révisés sur le passé par rapport aux publications antérieures.

(22) Fin 2013, le nombre de personnes âgées de 55 à 59 ans ayant bénéficié d'un départ anticipé en retraite pour carrière longue s'élève à 31 000 (-25 % sur l'année), après 41 000 en 2012 (-53 %), 87 000 en 2011 (-37 %), 138 000 fin 2010 (-28 %) et 191 000 fin 2009 (-28 %). De 2009 à 2011, outre le resserrement des conditions d'accès, cette baisse provient aussi des effets décalés de la loi Berthoin de 1959 qui a porté à 16 ans l'âge de scolarité obligatoire pour les générations nées à partir de 1953.

Graphique 16 • Poids des mesures de retrait d'activité à financements publics entre 60 et 64 ans selon le sexe



Lecture : fin 2013, 4,2 % des hommes de 60 à 64 ans bénéficiaient d'un départ anticipé à la retraite pour carrière longue, 1,0 % d'une dispense de recherche d'emploi et 0,1 % d'une préretraite totale à financement public.

Champ : France métropolitaine.



Sources : Pôle emploi, DSS et Cnam (préretraites publiques) ; Pôle emploi (DRE) ; estimation Dares, données Cnav (DAR) ; Insee (population totale).

décalée par rapport aux fluctuations de la conjoncture (23). Le nombre de jeunes en alternance a pour sa part diminué en 2013, comme en 2012 (520 000 jeunes de moins de 26 ans fin 2013, soit -40 000 en un an), après une hausse de +30 000 en 2011 [7].

La progression du taux d'activité des femmes de 25 à 49 ans et des plus de 50 ans a permis de limiter la baisse de la population active en 2013

La population active a décliné de 28 000 en 2013. La démographie a fortement pesé sur l'évolution de la population active des 15-64 ans, à hauteur de -78 000 environ (24). Correspondant aux âges les plus actifs (tableau 12), la diminution de la population des 25-49 ans s'est ainsi répercutée sur l'évolution de la population active (-62 000 en 2013). La démographie a par ailleurs pesé sur les 15-24 ans (-39 000 actifs), tandis qu'elle a joué positivement pour les 55-64 ans (+23 000 actifs en 2013).

À l'inverse, les comportements d'activité des femmes aux âges intermédiaires et des seniors ont contribué à limiter la baisse de la population active en 2013. Le taux d'activité des femmes

âgées de 25 à 49 ans a progressé de 0,9 point du 4^e trimestre 2012 au 4^e trimestre 2013. Le taux d'activité des 50-64 ans a nettement ralenti mais a cependant encore progressé de 0,3 point de fin 2012 à fin 2013. Il a progressé uniquement pour les femmes (+0,7 point), et a légèrement baissé pour les hommes (-0,2 point). Le taux d'activité des 50-64 ans avait augmenté beaucoup plus rapidement en 2011 et 2012 (+1,6 point puis +3,1 points pour les hommes et +2,0 et +2,2 points pour les femmes).

Les seniors âgés de 65 ans ou plus sont eux aussi de plus en plus nombreux à être actifs du fait d'une plus forte participation au marché du travail à chaque âge entre 65 et 74 ans [1], mais aussi depuis 2011 du fait de l'arrivée des premières générations du « baby-boom » à l'âge de 65 ans. En 2013, le nombre d'actifs au sens du BIT âgés de 65 ans ou plus a augmenté de plus de 3 %.

(23) Ces dernières années, le taux d'activité des 15-24 ans a évolué de manière décalée par rapport à l'évolution du PIB. En 2009, il a ainsi augmenté de 0,1 point, alors que le PIB se contractait de 0,9 % du 4^e trimestre 2008 au 4^e trimestre 2009. A contrario, la reprise de l'activité économique au cours des années 2010 et 2011 (respectivement +2,2 % en 2010 et +1,5 % en 2011) s'est accompagnée d'un recul du taux d'activité des 15-24 ans : -0,8 point en 2010 puis -1,1 point en 2011. En 2012, le PIB se stabilisait, tandis que le taux d'activité des 15-24 ans s'orientait de nouveau en hausse (+0,8 point). Enfin, en 2013, alors que l'activité progressait, à hauteur de +0,8 %, le taux d'activité des 15-24 ans se repliait quant à lui de -1,2 point.

(24) Application des taux d'activité par âge détaillé du 4^e trimestre 2013 à la variation de la population du 4^e trimestre 2012 au 4^e trimestre 2013. Les taux d'activité à chaque âge sont calculés comme la somme de la part de chômage de l'enquête emploi et du taux d'emploi calculé à partir de la structure par âge des actifs occupés de l'enquête emploi appliquée à l'estimation d'emploi total issu des sources administratives.

**Sandra BERNARD (Dares), Guillaume CHANTELOUP (Insee),
Claude MINNI (coordination, Dares),
Laure NGUYEN (Dares), Félix PAQUIER (Dares),
Marie REY (Insee), Thierry ZILLOTTO (Dares).**

Pour en savoir plus

- [1] Dares (2013), « Emploi, chômage, population active : bilan de l'année 2012 », *Dares Analyses* n° 037, juin.
- [2] Lebraut G. (2014), « L'emploi intérimaire au 4^e trimestre 2013 : en forte hausse », *Dares Indicateurs* n° 026, mars.
- [3] Insee (2014), « Fiches emploi et chômage », *Note de conjoncture*, juin.
- [4] Insee (2010), « Comment expliquer les évolutions de l'emploi depuis le début de la crise ? », *Dossier de la Note de conjoncture*, décembre.
- [5] Bahu M. (2014), « Les contrats d'aide à l'emploi en 2012 : des entrées en hausse et des contrats toujours ciblés sur les publics en difficulté », *Dares Analyses* n° 021, mars.
- [6] Sanchez R. (2013), « Le contrat de professionnalisation en 2012 : des embauches en baisse et des contrats plus courts », *Dares Analyses* n° 075, décembre.
- [7] Minni C., Pommier P. (2013), « Emploi et chômage des 15-29 ans en 2012 », *Dares Analyses* n° 073, novembre.
- [8] Thélot H. (2008), « Aux frontières de l'emploi, du chômage et de l'inactivité », *Insee Première* n° 1207, août.
- [9] Insee (2014), « Résultats de l'enquête Emploi au quatrième trimestre 2013 », *Informations rapides* n° 55, mars.
- [10] Ourliac B., Rochut J. (2013), « Quand les demandeurs d'emploi travaillent. Avec la crise, le nombre de demandeurs d'emploi en activité atteint son plus haut niveau », *Dares Analyses* n° 002, janvier.
- [11] Séries statistiques des dispositifs publics d'accompagnement des restructurations, Dares.
- [12] Bernardi V., Poujouly C. (2014), « Les sortants des listes de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en septembre 2013 », *Dares Indicateurs* n° 030, avril.
- [13] Minni C. (2012), « Emploi et chômage des 55-64 ans en 2012 », *Dares Analyses* n° 083, décembre.
- [14] « Formations et emploi », collection Insee Références, Insee, décembre 2013, collaboration Insee, Dares, Depp, SIES, Céreq.

LES OUTILS CONJONCTURELS

Le **suivi de l'emploi** repose sur les « estimations d'emploi ». Elles sont issues d'une synthèse de plusieurs sources statistiques d'origine administrative : données des Urssaf, de la Dares, de la Mutualité sociale agricole (MSA), du fichier de paie des agents de l'État... De ces sources sont déduits un niveau de référence annuel et des indices trimestriels d'évolution de l'emploi.

Depuis septembre 2009, les estimations d'emploi annuelles servant de niveau de référence sont estimées avec le dispositif Estel (estimations d'emploi localisées) par département, région, statut et secteur d'activité. Les estimations des effectifs salariés sont issues de la base « DADS grand format », qui rassemble les effectifs du secteur privé, de la fonction publique et les salariés des particuliers employeurs, et de la base « non-salariés », construite à partir des données de l'Acoss et de la MSA. Les chiffres de fin 2013, non disponibles au moment de la réalisation de cette publication, ont été estimés en faisant l'hypothèse d'une croissance tendancielle moins forte des effectifs non-salariés en 2013 que ce qu'elle était dans les années précédant la crise (2000-2007), soit +20 000 par an. Les estimations calculées par Estel sont corrigées de la multi-activité et correspondent à un concept d'emploi au sens du Bureau international du travail (BIT). Ainsi, toute personne ayant effectué un travail déclaré au cours de la dernière semaine de l'année est comptabilisée dans le niveau d'emploi qui sert de référence.

Les évolutions trimestrielles de l'emploi mobilisent les données des Urssaf sur l'emploi salarié hors intérim et celles de la Dares sur les missions d'intérim.

L'utilisation trimestrielle des sources administratives repose sur une hypothèse de stabilité de la pluriactivité et permet de ventiler les évolutions de l'emploi par secteur d'activité. Ces « estimations d'emploi » sont utilisées dans les *Notes de conjoncture* de l'Insee, et constituent la référence en matière de suivi conjoncturel de l'emploi. Elles alimentent enfin la comptabilité nationale.

Le **suivi du chômage** se fonde sur l'enquête Emploi de l'Insee, seule source statistique permettant de mesurer le chômage au sens du BIT. L'enquête Emploi est effectuée tout au long de l'année auprès des ménages : les personnes vivant en collectivité (foyers, cités universitaires, hôpitaux, prisons, maisons de retraite) ne sont pas interrogées. Depuis mi-2010, l'échantillon est constitué de 67 000 logements chaque trimestre, soit un peu plus de 100 000 individus répondants. Les résultats sont publiés en moyenne sur chaque trimestre. Comme toutes les enquêtes, l'enquête Emploi porte sur un échantillon de la population ; ses estimations comportent donc une marge d'erreur, estimée à +/- 0,3 point pour le taux de chômage, en niveau comme en évolution trimestrielle.

En 2013, le questionnaire de l'enquête Emploi a été rénové, en particulier pour faciliter le déroulement de l'enquête sur le terrain grâce à des questions aux formulations plus simples. Certaines reformulations du nouveau questionnaire ont modifié la teneur des réponses d'une petite proportion de la population enquêtée. Ceci a un impact sur la mesure en niveau des principaux indicateurs, notamment le taux de chômage avec un effet à la baisse de 0,5 point (encadré 3). Cette publication présente les résultats de 2013 avec le questionnaire rénové. Les séries longues ont été rétopolées pour les rendre cohérentes avec ce questionnaire. Elle présente aussi une nouvelle mesure, améliorée, du halo autour du chômage (encadré 3).

La **population active** est la somme de deux agrégats : l'emploi et le chômage. Son évolution dépend de plusieurs facteurs. En premier lieu, l'évolution de la population active dépend des tendances démographiques de la population en âge de travailler ; l'impact de l'évolution du nombre de personnes d'un âge donné sur l'évolution de la population active est alors proportionnel au taux d'activité constaté à l'âge considéré. En second lieu, l'évolution de la population active dépend des changements de comportements d'activité : certains facteurs sont tendanciels (comme la progression de l'activité féminine depuis le milieu des années 60), tandis que d'autres résultent de mesures de politiques publiques (comme celles visant à augmenter la participation des seniors au marché du travail). Les comportements d'activité sont aussi susceptibles d'être impactés par la conjoncture du marché du travail (effets de flexion) : des inactifs peuvent rejoindre la population active quand le marché du travail s'améliore (effets d'appel) ou la quitter quand il se dégrade (effets de découragement).

Dans cette publication, le chômage technique ou partiel est mesuré à partir de l'enquête Emploi, donc sur une base déclarative. Les résultats peuvent donc différer de ceux obtenus à partir des sources administratives.

DÉFINITIONS

A • Activité, emploi et chômage au sens du BIT

La **population active** au sens du BIT est constituée de la population active occupée et des chômeurs.

La **population active occupée**, appelée aussi « population active ayant un emploi », comprend les personnes ayant exercé une activité rémunérée, ne serait-ce qu'une heure, au cours d'une semaine de référence, semaine précédant juste l'interrogation du ménage. Elle comprend aussi les personnes pourvues d'un emploi mais qui en sont temporairement absentes : congé maladie de moins d'un an, congés payés, congé de maternité, formation rémunérée par l'employeur, chômage technique ou partiel, ... Les aides-familiaux, les militaires du contingent, ainsi que les stagiaires rémunérés font aussi partie de la population active occupée. Parmi les personnes qui ne sont pas classées dans la population active occupée, sont considérées comme **chômeurs** au sens du BIT les personnes disponibles pour prendre un emploi dans les 15 jours et qui, soit ont fait des démarches de recherche d'emploi dans le mois précédent, soit ont déjà trouvé un emploi commençant dans les trois mois suivant. Enfin, les **inactifs** sont les personnes qui ne sont pas classées dans la population active.

La notion d'activité au sens du BIT ne peut être mesurée que par l'enquête Emploi. Elle est différente de celle de la comptabilité nationale dans la mesure où cette dernière s'appuie sur les sources administratives pour l'emploi, comme c'est le cas pour le suivi de l'emploi dans cette publication.

Le **taux d'activité** (respectivement **taux d'emploi, part de chômage**) d'une classe d'âge est le rapport du nombre d'actifs (respectivement actifs occupés, chômeurs) de la classe d'âge à la population totale de la même classe d'âge. Le taux d'activité est donc la somme du taux d'emploi et de la part de chômage. Le **taux de chômage** rapporte quant à lui le nombre de chômeurs au nombre d'actifs de la tranche d'âge considérée. Lorsqu'une tranche d'âge comporte une forte proportion d'inactifs, comme c'est le cas pour les jeunes de 15 à 24 ans, le taux de chômage est beaucoup plus élevé que la part de chômage.

Le **taux d'emploi en équivalent-emploi à temps plein** est le rapport des effectifs en emploi convertis en équivalent-emploi à temps plein dans leur emploi principal à la population totale.

Le **halo autour du chômage** regroupe les personnes qui n'ont pas d'emploi, qui souhaitent travailler, mais qui ne sont pas considérées comme au chômage selon les normes du BIT, car elles ne sont pas disponibles pour travailler dans les deux semaines ou (et) ne recherchent pas un emploi. Le halo autour du chômage comprend aussi les personnes ayant trouvé un emploi qui commence ultérieurement mais qui déclarent ne pas souhaiter travailler et qui ne sont pas classées comme chômeurs (elles ne sont pas disponibles pour travailler sous deux semaines).

Le **sous-emploi** au sens du BIT recouvre les personnes qui ont un emploi à temps partiel, qui souhaitent travailler plus d'heures et qui sont disponibles pour le faire, ainsi que les personnes ayant involontairement travaillé moins que d'habitude (chômage technique ou partiel).

B • Demandeurs d'emploi

Les **demandeurs d'emploi** sont des personnes qui sont inscrites à Pôle emploi [A].

Les statistiques sur les demandeurs d'emploi, produites mensuellement par la Dares et Pôle emploi, sont construites à partir de fichiers opérationnels de gestion de Pôle emploi. Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont regroupés en cinq catégories.

- Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi au cours du mois.
- Catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois).
- Catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois).
- Catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), sans emploi.
- Catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

Les séries statistiques sur les demandeurs d'emploi portent sur chaque fin de mois et sont disponibles depuis 1996.

La notion de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi est une notion différente de celle de chômeurs au sens du BIT, même pour ceux inscrits en catégorie A. Certains demandeurs d'emploi de catégorie A ne sont pas chômeurs au sens du BIT, et inversement. Au-delà de ces différences de concept, les statistiques sur les demandeurs d'emploi peuvent être davantage affectées par des modifications juridiques ou administratives ; la mesure du chômage au sens du BIT, basée sur une enquête, est soumise à l'aléa de sondage. Les évolutions de ces deux séries peuvent donc diverger (encadré 5).

[A] Une documentation méthodologique complète est disponible sur le site de la Dares

http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/Documentation_methodologique_demandeurs_d_emploi_inscrits_et_offres_collectees.pdf

LA RÉNOVATION DE L'ENQUÊTE EMPLOI EN 2013

La rénovation de l'enquête Emploi a été engagée par l'Insee à compter de 2008 afin d'effectuer les adaptations nécessaires au protocole de l'enquête : augmentation de la taille de l'échantillon, extension de l'enquête trimestrielle dans les Dom, refonte de la chaîne de production informatique, amélioration du questionnaire.

L'augmentation de la taille de l'échantillon pour la France métropolitaine a été achevée dès la mi-2010 et les autres composantes ont été mises en œuvre début 2013. L'intégration des quatre Dom (Guadeloupe, Martinique, Guyane et Réunion) dans le dispositif de l'enquête Emploi en continu monte en charge suivant un calendrier qui s'achèvera mi-2014. Le questionnaire et la chaîne de traitement de l'enquête Emploi font l'objet de rénovations périodiques, environ tous les dix ans. La précédente rénovation remontait à 2003, date à laquelle l'enquête est devenue trimestrielle.

1 - Rénovation du questionnaire de l'enquête Emploi en 2013

Outre la simplification de la formulation de certaines questions, l'adaptation du questionnaire en 2013 a eu pour objectif d'améliorer la qualité de la codification des variables professions et diplômes, d'enrichir la connaissance du marché du travail avec l'introduction de nouvelles questions (sur la santé, le handicap) et de se conformer aux orientations de l'office statistique des communautés européennes (Eurostat) sur le suivi des formations.

Les principales modifications du questionnaire ayant un impact sur le classement des statuts d'activité au sens du BIT sont les suivantes.

- La formulation de la question sur la recherche d'emploi a été simplifiée : la question ne se réfère plus explicitement à la recherche d'emplois occasionnels ou de courte durée car cette précision perturbait la compréhension de certaines personnes interrogées. En outre, l'ordre des questions entre le souhait de travailler et la recherche d'emploi a été inversé, ce qui a pu modifier le comportement de réponse de certaines personnes. Enfin, la question sur le souhait de travailler est maintenant posée de façon systématique à l'ensemble des personnes n'ayant pas d'emploi afin de mieux cerner la population potentiellement active (1).
- La liste des démarches de recherche active d'un emploi a été modifiée. D'une part, pour se conformer au règlement européen régissant l'enquête, le simple fait d'être contacté par Pôle emploi n'est plus considéré comme une démarche active de recherche d'emploi. D'autre part, et en sens inverse, d'autres modalités de recherche active ont été ajoutées dans la liste des démarches, comme la mobilisation de réseaux sociaux.
- La question permettant de déterminer si les personnes sont disponibles pour occuper un emploi a été modifiée, car elle soulevait régulièrement des interrogations de la part des personnes interrogées quant à l'éventuel manque d'adéquation de l'emploi proposé à leurs aspirations.
- Une question sur le travail informel est maintenant posée : il s'agit d'une question « de rattrapage », destinée à permettre un meilleur repérage de certains types d'emplois peu formalisés (cette question était déjà posée dans le questionnaire de l'enquête Emploi annuelle dans les Dom).

2 - Impact des modifications du questionnaire sur la détermination du statut d'actif occupé, de chômeur ou d'inactif

Les reformulations de questions ou leur réordonnement ont eu des effets sur la détermination du statut d'activité au sens du BIT de certaines personnes interrogées. Au total, différents effets se sont combinés, certains jouant à la hausse sur le taux de chômage (question plus incitative sur la disponibilité, rajout de modalités de recherche active d'emploi), d'autres jouant à la baisse (reformulation de la question sur la recherche d'un emploi qui est maintenant précédée de la question sur le souhait de travailler ; suppression de la modalité « être contacté par Pôle emploi » comme démarche active de recherche d'emploi).

Tableau A • Effets estimés des modifications du questionnaire sur le statut d'activité au sens du BIT

Données en moyenne trimestrielle CVS, en %

	2013			
	T1	T2	T3	T4
Taux de chômage des personnes de 15 ans ou plus				
Nouveau questionnaire.....	9,9	9,9	9,9	9,7
Effets « questionnaire » en moyenne sur 2013	-0,5			
Ancien questionnaire, série reconstituée en 2013	10,4	10,4	10,4	10,2
Taux d'emploi des personnes de 15 à 64 ans				
Nouveau questionnaire.....	63,9	64,0	64,1	64,2
Effets « questionnaire » en moyenne sur 2013	0,1			
Ancien questionnaire, série reconstituée en 2013	63,8	63,9	64,0	64,1
Taux d'activité des personnes de 15 à 64 ans				
Nouveau questionnaire.....	71,0	71,1	71,2	71,1
Effets « questionnaire » en moyenne sur 2013	-0,3			
Ancien questionnaire, série reconstituée en 2013	71,3	71,4	71,5	71,4

Concepts : activité au sens du BIT.

Lecture : au 4^e trimestre 2013, le taux de chômage est de 9,7 % mais si l'ancien questionnaire avait été maintenu il se serait élevé à 10,2 %.

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

Source : Insee, enquête Emploi 2013.

(1) Auparavant, la question n'était pas posée aux personnes qui déclaraient avoir recherché un emploi dans les quatre dernières semaines, mais qui n'avaient fait aucune démarche active de recherche au cours de cette période. Elle n'était pas posée non plus aux personnes de plus de 64 ans.



Au final, la nouvelle question sur le travail informel augmente le nombre d'actifs occupés de 38 000 personnes en moyenne sur 2013. Cette question combinée avec les modifications des questions sur la recherche d'emploi, le souhait de travailler et la disponibilité ont conduit, en moyenne sur l'année 2013, à un impact à la baisse du nombre de chômeurs de l'ordre de 150 000 personnes, et à la hausse du nombre d'inactifs de l'ordre de 100 000 personnes. Le niveau du taux de chômage obtenu avec le nouveau questionnaire est plus bas de 0,5 point que le taux obtenu avec l'ancien questionnaire (tableau A).

3 - Élargissement de la mesure du halo autour du chômage

À la faveur de la rénovation du questionnaire, l'Insee a rénové et enrichi sa mesure du halo autour du chômage, en articulant sa mesure avec les préconisations d'Eurostat.

Eurostat retient fondamentalement deux catégories dans le halo qualifiées de la façon suivante :

- les personnes à la recherche d'un emploi, mais qui ne sont pas immédiatement disponibles (« recherche et non disponible », indicateur 1) ;
- les personnes souhaitant travailler, disponibles mais qui ne sont pas à la recherche d'un emploi (« disponible et ne recherche pas », indicateur 2).

Ces deux catégories sont proches conceptuellement des deux premières catégories retenues par l'Insee en 2008. Cependant, dans la mise en œuvre du calcul de l'indicateur 1 (« recherche et non disponible »), l'Insee avait adopté une approche plus restrictive qu'Eurostat, notamment parce que la question sur le souhait de travailler n'était pas posée à certaines catégories de personnes sans emploi : les personnes de 65 à 74 ans qui ne cherchaient pas d'emploi et les personnes déclarant avoir cherché un emploi, mais qui n'avaient effectué aucune démarche active de recherche au cours des quatre dernières semaines. Ces personnes étaient donc classées inactives hors du halo.

Avec le questionnaire rénové en 2013, l'Insee a articulé sa définition du halo pour les indicateurs 1 et 2, tout en continuant de prendre en compte dans le halo une catégorie supplémentaire de personnes, celles qui n'ont pas recherché d'emploi et qui ne sont pas disponibles à court terme, mais qui souhaitent néanmoins travailler.

Au total, alors qu'il aurait été chiffré à 833 000 personnes avec l'ancien questionnaire et selon l'ancienne définition, la nouvelle mesure du halo du chômage se monte à près de 1 300 000 personnes en 2013. L'augmentation de 456 000 personnes résulte pour moitié de l'adoption de la nouvelle définition du halo (223 000) et pour moitié de l'impact du nouveau questionnaire de l'enquête (233 000).

Tableau B • Passage de l'ancien au nouveau concept du halo autour du chômage sur 2013

Halo – ancien concept Insee	833 000
Effet de l'élargissement de la question	+223 000
Effet de la modification des questions	+233 000
Halo – nouveau concept Insee harmonisé au niveau européen	1 289 000
Dont : personnes ayant recherché un emploi mais non disponibles (catégorie 1 Eurostat)	297 000
personnes souhaitant travailler, disponibles, mais n'ayant pas recherché d'emploi (catégorie 2 Eurostat)	592 000
personnes souhaitant travailler, mais non disponibles et n'ayant pas recherché d'emploi (non comptabilisé par Eurostat)	400 000

Lecture : en 2013, 1 289 000 personnes appartiennent au halo autour du chômage ; l'élargissement de la question a eu un effet à la hausse de 223 000 et celui de la modification de la question de +233 000 sur ce nombre ; parmi ces 1 289 000 personnes, 400 000 ne sont pas incluses dans une des deux catégories d'Eurostat de halo.

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

Source : Insee, enquête Emploi 2013.



ÉVÉNEMENTS AYANT AFFECTÉ LES STATISTIQUES RELATIVES AUX DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS EN FIN DE MOIS À PÔLE EMPLOI EN 2013

Deux événements particuliers ont affecté les statistiques relatives aux demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en 2013 : le changement des règles de gestion des radiations administratives, entré en vigueur en janvier 2013, et l'incident survenu en août 2013 sur les relances de certains demandeurs d'emploi non actualisés.

1 - Changement des règles de gestion des radiations administratives

Avant le 1^{er} janvier 2013, les radiations administratives prenaient effet à la date du manquement à l'origine de la radiation (le plus souvent une absence à convocation), soit de façon rétroactive par rapport à leur date de notification au demandeur d'emploi (1). Depuis le 1^{er} janvier 2013, de nouvelles règles, reprenant les recommandations du Médiateur de Pôle emploi, sont entrées en vigueur : les radiations prennent désormais effet à la date de notification au demandeur d'emploi et non plus à la date du manquement ; le délai entre le manquement et la notification est réduit via une diminution de 5 jours du délai accordé au demandeur d'emploi pour justifier un manquement et une réduction progressive du temps de traitement des dossiers par Pôle emploi.

Avec l'application de la nouvelle règle, le nombre de radiations administratives enregistrées en janvier 2013 a été plus faible que dans une situation sans changement de règle, certaines radiations, qui auraient été en l'absence de réforme comptabilisées en janvier, l'étant désormais en février. En conséquence, le nombre de demandeurs d'emploi à la fin janvier 2013 a été plus élevé que ce qu'il aurait été sans modification des règles.

L'impact du changement de règles sur les sorties des listes pour radiations administratives a cependant été essentiellement transitoire. À partir du mois de février 2013, le nombre de radiations administratives retrouve, en moyenne, un niveau correspondant à celui qui aurait été observé si les règles n'avaient pas été modifiées, le changement de règles ne faisant que décaler la date d'effet.

En février 2013, l'écart entre le nombre de demandeurs d'emploi effectivement inscrits et celui qui aurait été observé en l'absence de réforme a été du même ordre qu'en janvier 2013. À partir de mars, cet écart s'est réduit, les moindres sorties observées en janvier en raison de la réforme se traduisant par des réinscriptions moins nombreuses (2). À moyen terme, le nombre de demandeurs d'emploi effectivement inscrits pourrait être légèrement supérieur à celui qui aurait été observé en l'absence de réforme.

Au final, la réforme des radiations a donc eu un impact :

- à la baisse sur le nombre de radiations administratives, et donc de sorties totales, enregistré en janvier 2013, et donc sur les radiations administratives et les sorties totales cumulées sur le 1^{er} trimestre 2013 et sur l'année 2013. Cet impact est estimé à -24 000 : en l'absence de réforme, il y aurait eu, au 1^{er} trimestre 2013 et sur l'année 2013, 24 000 radiations administratives, et donc 24 000 sorties des listes de Pôle emploi, en plus par rapport aux données effectivement enregistrées.
- à la hausse sur le nombre de demandeurs d'emploi inscrits fin janvier 2013 et fin février 2013 sur les listes de Pôle emploi. Cet impact a dû se résorber à partir de mars 2013. **La réforme des radiations administratives n'a pas d'impact significatif sur le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi fin 2013, ou sur son évolution entre fin 2012 et fin 2013.** Elle peut en avoir un léger sur le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi à la fin du 1^{er} trimestre 2013.

2 - Incident sur les relances de certains demandeurs d'emploi pour l'actualisation au titre d'août 2013

Chaque mois, tous les demandeurs d'emploi doivent actualiser leur situation auprès de Pôle emploi. Ils disposent pour cela d'une plage d'un peu plus de 15 jours, allant de la fin du mois en question jusqu'au milieu du mois suivant. Les demandeurs d'emploi qui n'ont pas actualisé leur situation 5 jours avant la fin de cette période font l'objet d'une relance. Lors de la campagne d'actualisation relative au mois d'août 2013, qui se déroulait du 29 août au 16 septembre, une défaillance s'est produite dans l'acheminement d'une partie des messages de relance envoyés aux demandeurs d'emploi. Ce dysfonctionnement, qui n'a concerné que l'actualisation du mois d'août, a eu un impact sur les statistiques de demandeurs d'emploi en août, puis en septembre.

En premier lieu, cette défaillance a eu un impact à la hausse sur le nombre de sorties pour cessation d'inscription pour défaut d'actualisation en août 2013, estimé entre 32 000 et 41 000 sorties. **Elle a donc eu un impact à la hausse sur les sorties suite à défaut d'actualisation, et donc sur les sorties totales, enregistrées au 3^e trimestre 2013 et sur l'année 2013.** Par conséquent, l'incident a également eu un impact, à la baisse, sur le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi fin août 2013 [A]. Cependant, **il n'a pas eu d'impact sur le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à la fin du 3^e trimestre 2013 ou fin 2013 ou sur son évolution entre fin 2012 et fin 2013.**

En septembre 2013, une partie des demandeurs d'emploi qui sont sortis fin août 2013 à cause de la défaillance dans l'acheminement des relances se sont réinscrits à Pôle emploi. Ainsi, **l'incident a également eu un impact à la hausse sur le nombre d'entrées sur les listes de Pôle emploi enregistrées en septembre 2013, et donc sur les entrées enregistrées au 3^e trimestre 2013 et sur l'année 2013.**

[A] Dares, Pôle emploi : « Effets de la non-relance de certains demandeurs d'emploi pour l'actualisation au titre d'août 2013 sur les statistiques d'août et de septembre 2013 », http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/Note_technique_impact_non_relance_aout_et_septembre_BV23.pdf

(1) La radiation était notifiée en moyenne 30 jours environ après le manquement qui la motivait. Ce délai, en partie incompressible, vise notamment à permettre au demandeur d'emploi informé d'une possibilité de radiation de justifier le manquement constaté.

(2) Une radiation entraîne systématiquement l'impossibilité de s'inscrire sur les listes de Pôle emploi pendant une période donnée, le plus souvent de 2 mois.

CHÔMEURS AU SENS DU BIT ET DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS SUR LES LISTES DE PÔLE EMPLOI

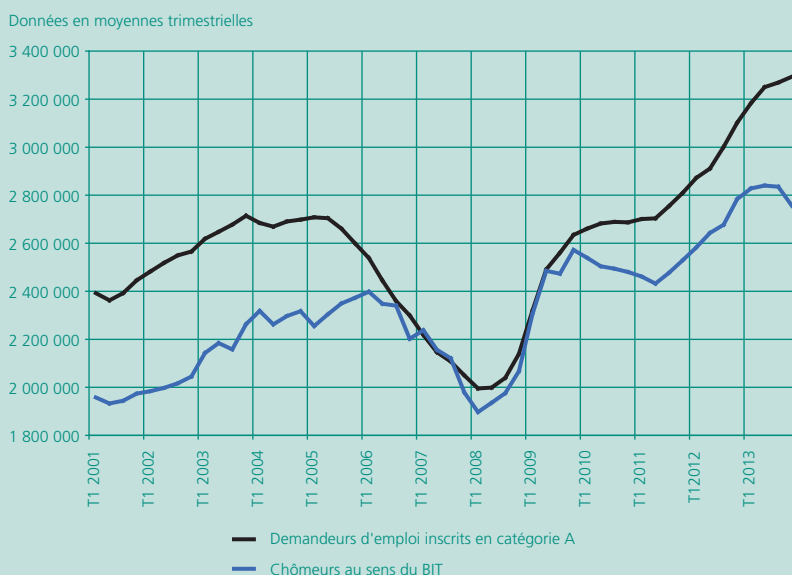
Les différences conceptuelles entre chômage au sens du BIT et inscription à Pôle emploi

Le chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) et l'inscription à Pôle emploi recouvrent deux réalités distinctes. Est chômeur au sens du BIT toute personne de 15 ans ou plus qui n'a pas travaillé au moins une heure pendant une semaine de référence, est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et a recherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois. Le chômage au sens du BIT est mesuré depuis 1975 (annuellement jusqu'en 2002, puis trimestriellement) par l'enquête Emploi de l'Insee qui interroge un échantillon représentatif de la population (encadrés 1 et 2). L'inscription sur les listes de Pôle emploi résulte quant à elle d'une démarche administrative. Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits sur les listes de Pôle emploi est connu mensuellement par la statistique du marché du travail (STMT), source exhaustive issue des systèmes d'information de gestion des listes et produite par Pôle emploi et la Dares. La catégorie A regroupe les demandeurs d'emploi tenus d'effectuer des actes positifs de recherche d'emploi et sans emploi au cours du mois (encadré 2).

Les concepts de demandeur d'emploi en catégorie A et de chômeur au sens du BIT sont assez proches. Par exemple, une personne en emploi n'est ni en catégorie A, ni au chômage au sens du BIT. De même, une personne en formation non disponible pour travailler n'est ni inscrite en catégorie A, ni chômeuse au sens du BIT. Ainsi, lorsque le nombre de personnes en emploi ou en formation croît, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A et celui des chômeurs au sens du BIT ont tendance à baisser. Cependant, ces deux concepts ne se recouvrent pas. Ainsi, un demandeur d'emploi en catégorie A peut ne pas être chômeur au sens du BIT ; c'est par exemple le cas s'il n'a pas effectué des actes de recherche d'emploi autres que le seul renouvellement de son inscription, le fait d'être inscrit sur les listes de Pôle emploi n'étant pas considéré en soi comme une démarche active de recherche d'emploi au regard des critères du BIT. Inversement, un chômeur au sens du BIT n'est pas forcément inscrit à Pôle emploi en catégorie A. C'est le cas notamment d'un chômeur qui n'est pas inscrit sur les listes de Pôle emploi, mais par exemple suivi par une mission locale. C'est aussi le cas d'un chômeur qui est inscrit dans une autre catégorie (par exemple en catégorie D s'il est en formation) ou encore en catégorie B ou C lorsqu'il a travaillé dans le mois en dehors de la semaine de référence. De plus, les champs respectifs de l'enquête Emploi et des inscrit à Pôle emploi ne sont pas tout à fait les mêmes. L'enquête Emploi ne couvre que la population des ménages et ne prend donc pas en compte les personnes vivant en collectivité (cités universitaires, foyers de travailleurs ...). Enfin, au-delà des évolutions du marché du travail, les données relatives aux demandeurs d'emploi peuvent être plus particulièrement affectées par des modifications dans le suivi, l'accompagnement ou l'indemnisation des demandeurs d'emploi, ainsi que par le comportement d'inscription sur les listes des demandeurs d'emploi.

De début 2001 à fin 2013, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A et celui des chômeurs au sens du BIT ont souvent évolué de manière relativement similaire (graphique A). Cependant, trois périodes de divergence, concernant à la fois l'ampleur et le sens des évolutions, apparaissent.

Graphique A • Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A
et nombre de chômeurs au sens du BIT*



* Au 1^{er} trimestre 2013, le questionnaire de l'enquête Emploi a été rénové. Cette rénovation a eu un impact sur le taux de chômage et le nombre de chômeurs mesurés. Les séries présentées ici ont été rétrocalculées par l'Insee afin d'être rendues cohérentes avec le nouveau questionnaire (encadré 3).

Champ : ensemble de la population (demandeurs d'emploi) et population des ménages (chômeurs au sens du BIT) ; France métropolitaine.

Sources : Pôle emploi-Dares, STMT ; Insee, enquêtes Emploi 2001-2013.

Entre le 1^{er} trimestre 2005 et le 3^e trimestre 2006, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A a baissé de 349 000 tandis que le nombre de chômeurs au sens du BIT augmentait de 85 000. Ceci s'explique en partie par les modifications introduites dans le suivi et l'accompagnement des demandeurs d'emploi à partir de la mi-2005 ([A] et [B]).

Encadré 5 (suite)

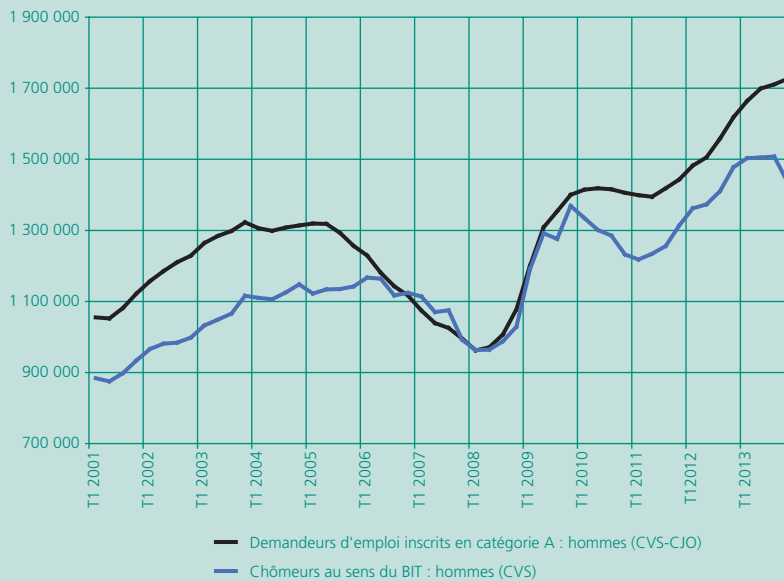
Ensuite, entre le 4^e trimestre 2009 et le 2^e trimestre 2011, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A a augmenté de 69 000 alors que le nombre de chômeurs au sens du BIT a diminué de 140 000.

Enfin, entre le 4^e trimestre 2012 et le 4^e trimestre 2013, le nombre d'inscrits en catégorie A a nettement augmenté (+191 000), tandis que le nombre de chômeurs au sens du BIT diminuait légèrement (-28 000). Au 1^{er} semestre 2013, la hausse a été 3 fois plus rapide pour les inscrits en catégorie A que pour les chômeurs au sens du BIT (+148 000 contre +56 000). Au 2nd semestre, le nombre d'inscrits en catégorie A et celui des chômeurs au sens du BIT ont évolué en sens opposé (respectivement +43 000 et -84 000), sans que le recul soit suffisant pour déterminer si cette divergence est durable.

Graphiques B et C • **Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A et nombre de chômeurs au sens du BIT, selon le sexe***

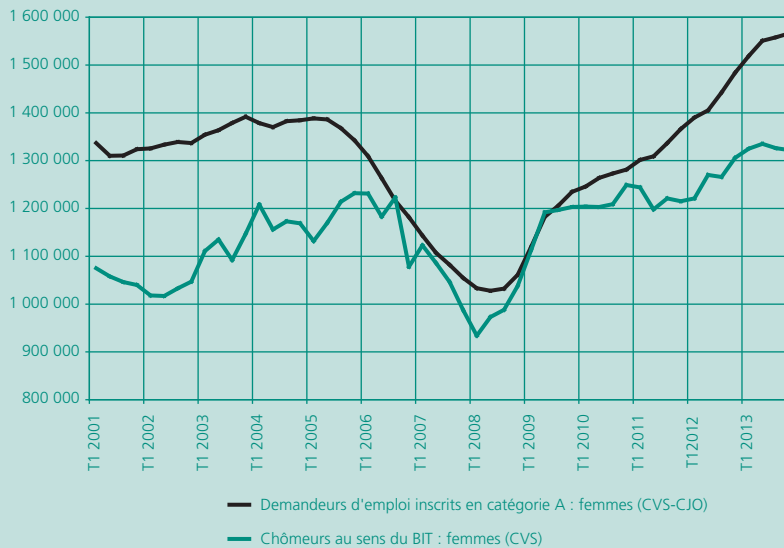
HOMMES

Données en moyennes trimestrielles



FEMMES

Données en moyennes trimestrielles



* Au 1^{er} trimestre 2013, le questionnaire de l'enquête Emploi a été rénové. Cette rénovation a eu un impact sur le taux de chômage et le nombre de chômeurs mesurés. Les séries présentées ici ont été rétrolées par l'Insee afin d'être rendues cohérentes avec le nouveau questionnaire (encadré 3).

Champ : ensemble de la population (demandeurs d'emploi) et population des ménages (chômeurs au sens du BIT) ; France métropolitaine.

Sources : Pôle emploi-Dares, STMT ; Insee, enquêtes Emploi 2001-2013.



Sur l'ensemble de l'année 2013, l'écart dans les évolutions respectives des inscrits en catégorie A et des chômeurs au sens du BIT a été plus important pour les hommes que pour les femmes : +109 000 inscrits, contre -44 000 chômeurs pour les hommes, et respectivement +82 000 et +16 000 pour les femmes (graphiques B et C).

Pour les 25-49 ans et les 50 ans ou plus, les deux séries se sont accrues en 2013, mais à un rythme plus modéré pour le chômage au sens du BIT : respectivement +108 000 et +78 000 demandeurs d'emploi de catégorie A contre +60 000 et +7 000 chômeurs au sens du BIT (graphiques E et F). Chez les moins de 25 ans, en revanche, les deux séries ont évolué dans des sens contraires : +5 000 inscrits en catégorie A, contre -95 000 chômeurs au sens du BIT sur l'ensemble de l'année 2013 (graphique D).

Comment expliquer les différences récentes d'évolution ?

Les différences d'évolution enregistrées en 2010-2011 et en 2013 semblent principalement tenir aux différences conceptuelles entre les deux indicateurs, même si des facteurs statistiques et des réformes récentes de l'accompagnement et de l'indemnisation peuvent également les expliquer en partie.

Les facteurs statistiques : un impact limité

Alors que le nombre de demandeurs d'emploi est calculé à partir de données administratives exhaustives, le nombre de chômeurs au sens du BIT est estimé à partir de données d'enquête et comporte donc une marge d'incertitude inhérente au fait que seul un échantillon de la population est interrogé. Cette marge d'incertitude augmente lorsque l'on s'intéresse à des sous-populations. De ce fait, des différences d'évolution entre les deux séries peuvent être observées sur un trimestre, mais doivent se compenser sur quelques trimestres.

L'estimation du nombre de chômeurs au sens du BIT est susceptible d'être révisée chaque trimestre avec l'actualisation de la correction pour variations saisonnières (CVS), et chaque année avec la révision des pondérations calées sur les enquêtes annuelles de recensement. Les données sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont révisées annuellement lors de l'actualisation de la CVS. Ces révisions de corrections saisonnières et de pondérations modifient en général peu les évolutions, en particulier sur un an.

Enfin, l'évolution du nombre de chômeurs au sens du BIT peut être affectée par des modifications du comportement de réponse à l'enquête Emploi (la situation de chômage au sens du BIT est reconstruite sur la base de réponse déclarative à des questions).

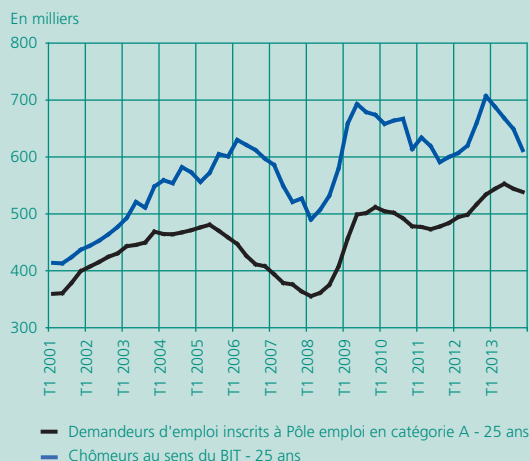
Les réformes récentes de l'accompagnement et de l'indemnisation : des impacts différenciés

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi est, plus que le chômage au sens du BIT, susceptible d'être affecté par des modifications dans le suivi, l'accompagnement ou l'indemnisation des demandeurs d'emploi. De telles modifications peuvent toutefois avoir une incidence sur les actes de recherche d'emploi et donc affecter également le chômage au sens du BIT. Plusieurs réformes ou évolutions récentes dans le domaine de l'accompagnement et de l'indemnisation des demandeurs d'emploi peuvent ainsi avoir contribué à expliquer des écarts d'évolution entre les inscriptions sur les listes de demandeurs d'emploi et le chômage au sens du BIT.

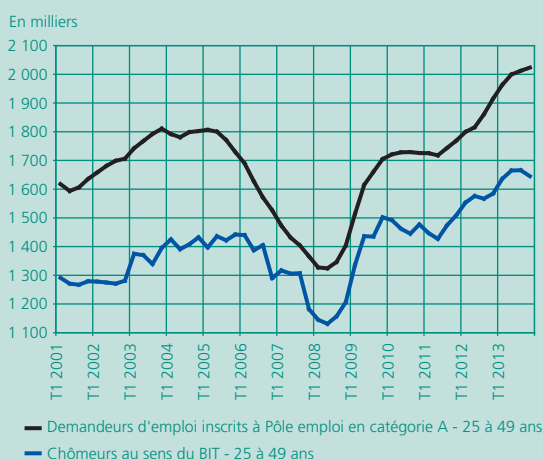
- La suppression progressive de la dispense de recherche d'emploi (DRE) à partir du début 2009, combinée au relèvement progressif des bornes de départ en retraite prévu

Graphiques D, E et F • **Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A et nombre de chômeurs au sens du BIT, selon l'âge***

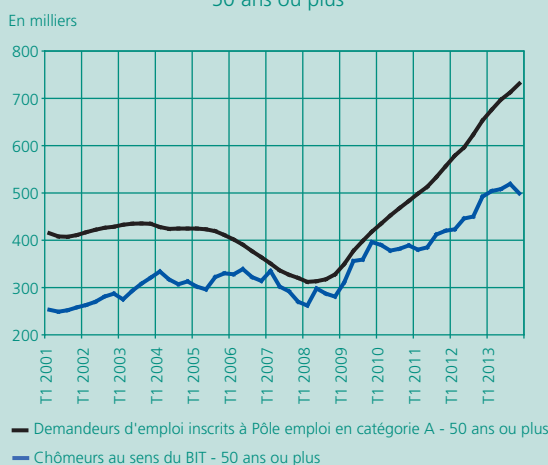
Moins de 25 ans



25 à 49 ans



50 ans ou plus



* Au 1^{er} trimestre 2013, le questionnaire de l'enquête Emploi a été rénové. Cette rénovation a eu un impact sur le taux de chômage et le nombre de chômeurs mesurés. Les séries présentées ici ont été rétro-polées par l'Insee afin d'être rendues cohérentes avec le nouveau questionnaire (encadré 3).

Champ : ensemble de la population (demandeurs d'emploi) et population des ménages (chômeurs au sens du BIT) ; France métropolitaine.

Sources : Pôle emploi-Dares, STMT ; Insee, enquêtes Emploi 2001-2013.

par la réforme des retraites de 2010, a contribué à rehausser le nombre de seniors inscrits en catégorie A à Pôle emploi. En revanche, il est vraisemblable que l'effet de la suppression de la DRE ne se répercute que partiellement sur le nombre de chômeurs au sens du BIT, expliquant en partie les divergences d'évolution entre les demandeurs d'emploi de catégorie A et les chômeurs au sens du BIT chez les seniors au cours des derniers trimestres.

- Le revenu de solidarité active (RSA), mis en place mi 2009, prévoit l'orientation privilégiée de certains bénéficiaires vers un parcours d'accompagnement professionnel via Pôle emploi ou un autre organisme de placement, ce qui a pu entraîner une augmentation des inscriptions à Pôle emploi, sans qu'il soit possible d'évaluer quantitativement l'effet de ce facteur.

- La convention d'assurance chômage d'avril 2009 a modifié les règles d'indemnisation. En particulier, les personnes justifiant d'une durée d'affiliation comprise entre 4 et 6 mois ont désormais droit à 4 mois d'indemnisation, alors qu'elles ne percevaient rien auparavant. Il est donc probable que certaines d'entre elles s'inscrivent sur les listes alors qu'elles ne l'auraient pas fait si elles n'avaient pas été indemnisées. L'effet de cette réforme sur le nombre de demandeurs d'emploi à une date donnée n'est pas quantifiable.

- Enfin, des variations de l'intensité du suivi des demandeurs d'emploi par Pôle emploi sont également susceptibles d'affecter différemment les évolutions du nombre de demandeurs d'emploi et du nombre de chômeurs au sens du BIT. Ainsi, la mise en place au 1er janvier 2006 du suivi mensuel personnalisé (SMP), qui a rendu le suivi de la grande majorité des demandeurs d'emploi plus précoce et plus intensif, s'était traduite par une baisse du nombre d'inscrits sur les listes de Pôle emploi, en raison de reprises d'emploi plus rapides, mais aussi de radiations administratives plus précoces et plus fréquentes [C]. L'effet sur le nombre de chômeurs au sens du BIT, qui n'est pas (ou peu) affecté par la fréquence des radiations, a été de moindre ampleur. À partir de la mi-2008, l'afflux de nombreux demandeurs d'emploi suite à la crise a pu entraîner une réduction de l'intensité du suivi et de l'accompagnement proposés à chaque demandeur d'emploi, ce qui pourrait avoir contribué à la diminution du taux mensuel de sorties pour radiation, passé de 0,3 % en moyenne sur 2007-mi-2008 à 0,2 % en moyenne sur 2009- septembre 2013 (1), soit le niveau observé en moyenne en 2004-2005, juste avant la mise en place du SMP. Cette baisse des radiations administratives peut avoir contribué aux divergences d'évolutions entre demandeurs d'emploi en catégorie A et chômeurs au sens du BIT.

Une différence entre les évolutions du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A et du nombre de chômeurs au sens du BIT confirmée par l'enquête Emploi

Même si ce n'est pas son objet principal, l'enquête Emploi comprend une question concernant l'inscription à Pôle emploi (2). Il est ainsi possible de comparer l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A issu de la source administrative (STMT) avec celle du nombre de personnes sans emploi se déclarant inscrites à Pôle emploi dans l'enquête Emploi (3). Les évolutions de ces deux indicateurs concordent. Les réponses à cette question de l'enquête Emploi corroborent donc la divergence en 2013 entre la progression du nombre de demandeurs d'emploi et la stabilité du chômage au sens du BIT.

En 2013, l'accroissement de l'écart entre nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A et nombre de chômeurs au sens du BIT ne se traduit pas par une hausse équivalente du nombre de personnes comptabilisées au sein du halo autour du chômage (+26 000 pour le halo entre le 4e trimestre 2012 et le 4e trimestre 2013, contre +219 000 pour l'écart entre les nombres de demandeurs d'emploi de catégorie A et de chômeurs au sens du BIT). Si l'évolution du halo présente une tendance à la hausse légèrement plus marquée en 2013 qu'en 2012, celle-ci ne recoupe donc qu'une petite partie du surcroît d'inscrits à Pôle emploi par rapport au nombre de chômeurs au sens du BIT.

Il est ainsi possible que la propension à s'inscrire ou à rester inscrits à Pôle emploi en 2013 ait augmenté, notamment parmi les jeunes, par exemple dans l'espoir de bénéficier du suivi et de l'accompagnement de l'agence. À l'inverse, il est aussi possible que, compte tenu de la persistance des difficultés sur le marché du travail, certaines personnes inscrites à Pôle emploi ne déclarent plus souhaiter travailler lorsqu'elles répondent à l'enquête Emploi, traduisant un phénomène d'éloignement du marché du travail.

[A] Debauche E., Deroyon T., Mikol F., Valdelièvre H. (2007), « Analyse de l'évolution des statistiques de demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE de la mi-2005 à la fin 2006 », *Document d'étude* n° 128, Dares, août.

[B] Debauche E., Deroyon T., Mikol F. (2008), « Retour sur l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE en 2005 et 2006 », *Document d'étude* n° 142, Dares, décembre.

[C] Fontaine M., Le Barbanchon T. (2012), « Évaluation du suivi mensuel personnalisé mis en place par l'ANPE en 2006 », *Document d'études* n° 175, Dares, décembre.

(1) Source : Dares-Pôle emploi, STMT et enquête Sortants.

(2) La réponse à cette question peut différer de la réalité de l'inscription sur les listes et ne se limite pas à l'inscription en catégorie A, mais concerne toutes les catégories (ABCDE). Par ailleurs, il n'existe pas de source permettant de connaître le statut d'activité au sens du BIT pour les inscrits sur les listes de Pôle emploi.

(3) Ces deux populations, bien que proches, ne sont pas identiques. Ainsi, des personnes sans emploi la semaine de référence et se déclarant inscrites à Pôle emploi peuvent être inscrites en catégorie A, mais aussi en catégories B ou C si elles ont travaillé sur le reste du mois ou en catégorie D.